

## Statistique économique

### des Industries extractives et métallurgiques

---

ANNEE 1955

---

#### AVANT-PROPOS

L'Administration des Mines publie ci-après la statistique annuelle définitive de l'année 1955.

La présente étude ne concerne que l'aspect économique de la statistique. Les données à caractère techniques relatives à l'Industrie charbonnière font l'objet depuis 1954 d'une étude séparée. Pour l'année 1955, ces « statistiques techniques » ont été publiées dans le numéro de juillet 1956 des « Annales des Mines de Belgique », pp. 659 à 721. Celles de l'année 1956 sont insérées dans le présent fascicule.

Le chapitre premier ci-dessous traite de toutes les industries extractives, c'est-à-dire des mines de houille et de fer, des minières et des carrières. La section de ce chapitre relative aux mines de houille a été décomposée en deux parties qui analysent respectivement l'évolution du marché charbonnier et les résultats enregistrés.

Le chapitre deuxième traite des industries connexes à l'exploitation minière, c'est-à-dire de la fabrication du coke et des agglomérés.

Enfin, le chapitre troisième est relatif à la métallurgie, tandis qu'en appendice figure le tableau des accidents survenus dans les mines métalliques, les carrières et les usines.

Les tableaux relatifs à l'exploitation des mines de houille sont dressés en grande partie à l'aide des déclarations que les concessionnaires de ces mines sont tenus de fournir, en vertu de l'article 7 de l'arrêté royal du 20 mars 1914,

relatif aux redevances. Ces déclarations ont été vérifiées par les ingénieurs des mines, conformément à l'article 9 du même arrêté.

Les tableaux relatifs à l'activité des carrières et des usines ont été préparés par la Direction générale des Mines au moyen de déclarations que les exploitants de carrières et d'usines ont fournies, suivant un usage établi de longue date et consacré par un arrêté ministériel du 7 mars 1951. Ces déclarations ont été contrôlées dans la mesure du possible par les ingénieurs du Corps des Mines.

Les renseignements complémentaires ou récapitulatifs donnés dans le texte du rapport sont empruntés, en général, aux mêmes sources.

Les données reprises au chapitre qui traite du Marché charbonnier ont été obtenues au Comptoir Belge des charbons, en ce qui concerne les charbons belges, et en ce qui concerne les charbons importés, elle ont été extraites des bordereaux que les importateurs adressent mensuellement à l'Administration des Mines.

\* \* \*

En matière de terminologie, la présente livraison a adopté les expressions généralement utilisées par les organisations internationales qui s'occupent des questions minières et sidérurgiques.

La table des matières ci-après facilitera la consultation du présent rapport.

Le Directeur général des Mines,  
A. VAN DEN HEUVEL.

TABLE DES MATIERES	Pages du rapport	Numéros des tableaux
<b>CHAPITRE PREMIER</b>		
<b>Les industries extractives</b>		
A. — MINES DE HOUILLE ... ..	807	
<i>Première partie :</i>		
ANALYSE DU MARCHÉ CHARBONNIER		
1. La production et l'écoulement des producteurs belges ... ..	807	I
2. L'aspect général du marché charbonnier ... ..	810	
3. Les fournitures sur le marché intérieur ... ..	811	
4. Les importations ... ..	812	
5. Les exportations ... ..	813	
6. Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. ... ..	814	
<i>Deuxième partie :</i>		
SITUATION ECONOMIQUE DE L'INDUSTRIE CHARBONNIERE		
1. Le personnel ... ..	815	II
2. Les rendements ... ..	818	II
3. Les salaires ... ..	820	III
4. Les dépenses ... ..	822	III
4.1 — dépenses d'exploitation ... ..	822	III
4.2 — dépenses totales ... ..	823	III
5. Les résultats d'exploitation ... ..	825	III
B. — MINES METALLIQUES ... ..	827	
C. — MINIERES ... ..	827	
D. — CARRIERES ET INDUSTRIES CONNEXES ... ..	827	IV
E. — RECAPITULATION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES ... ..	828	
<b>CHAPITRE DEUXIEME</b>		
<b>La fabrication du coke et des agglomérés</b>		
A. — FABRICATION DU COKE ... ..	829	V
B. — FABRICATION DES AGGLOMERES ... ..	831	VI
<b>CHAPITRE TROISIEME</b>		
<b>La métallurgie</b>		
A. — SIDERURGIE ... ..	832	
1. Les hauts-fourneaux ... ..	832	VII
2. Les aciéries ... ..	833	VIII
3. Les laminoirs ... ..	834	IX
4. Ensemble de la sidérurgie ... ..	835	
B. — METALLURGIE DES METAUX NON FERREUX ... ..	836	X
<b>APPENDICE</b>		
Accidents survenus dans les mines métalliques, carrières et usines ... ..	Hors-texte	XI

BASSINS	ÉCOULEMENT						STOCKS			PRODUCTION							
	Consommation	Fournitures au personnel et aux pensionnés	Ventes	Cessions aux activités con- nexes et aux usines de l'entreprise	A déduire : charbons achetés écoulés, compris dans les colonnes 1 à 4	TOTAL	Au 1-1-1955 (1)	Au 31-12-1955	Augmentation (+) ou diminution (-)	Maigre et ¼ gras	½ gras	¾ gras	Gras A	Gras B	TOTAL		
															Valeur nette de vente	Valeur nette totale	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
Borinage .....	Tonnage	331 790	156 500	3 204 020	1 025 920	3 960	4 714 270	640 730	49 190	— 591 540	—	1 104 720	468 370	1 963 910	585 730	4 122 730	
	Val. glob.	146 217 500	120 478 900	1 937 895 600	704 950 500	3 406 000	2 906 136 500	194 480 000	16 678 000	—	—	787 070 900	292 754 500	1 273 076 300	375 432 800	2 728 334 500	2 899 946 600
	Val./Tonne	440,69	769,83	604,83	687,14	860,10	616,46	303,53	339,05	—	—	712,46	625,05	648,24	640,97	661,78	703,41
Centre .....	Tonnage	359 020	80 630	3 153 450	546 700	61 710	4 078 090	501 280	92 370	— 408 910	—	1 999 290	1 041 680	—	628 210	3 669 180	
	Val. glob.	161 925 300	64 162 300	2 150 817 500	310 651 600	34 951 700	2 652 605 000	236 455 100	42 276 900	—	—	1 338 419 800	706 602 100	—	413 404 900	2 458 426 800	2 616 511 100
	Val./Tonne	451,02	795,76	682,05	568,23	566,39	650,45	471,70	457,69	—	—	669,45	678,33	—	658,07	670,02	713,11
Charleroi - Namur	Tonnage	641 900	168 420	5 905 940	1 048 900	15 890	7 749 270	690 350	106 240	— 584 110	4 207 160	2 329 200	11 310	617 490	—	7 165 160	
	Val. glob.	295 963 200	158 701 600	4 555 177 100	672 605 100	11 994 600	5 670 452 400	253 097 900	41 476 100	—	3 449 008 100	1 588 825 100	8 644 200	412 353 200	—	5 458 830 600	5 615 680 400
	Val./Tonne	461,07	942,30	771,29	641,25	754,85	731,74	366,62	390,40	—	819,79	682,13	764,30	667,79	—	761,86	783,75
Liège .....	Tonnage	309 540	152 270	3 809 660	591 870	16 150	4 847 190	80 630	51 640	— 28 990	3 428 260	1 389 940	—	—	—	4 818 200	
	Val. glob.	149 060 100	158 903 200	3 290 405 800	375 260 200	14 240 700	3 959 388 600	31 098 800	23 631 900	—	2 960 891 800	991 029 900	—	—	—	3 951 921 700	4 030 238 200
	Val./Tonne	481,55	1 043,56	863,70	634,02	881,78	816,84	385,70	457,63	—	863,67	713,00	—	—	—	820,21	836,46
SUD .....	Tonnage	1 642 250	557 820	16 073 070	3 213 390	97 710	21 388 820	1 912 990	299 440	— 1 613 550	7 635 420	6 823 150	1 521 360	2 581 400	1 213 940	19 775 270	
	Val. glob.	753 166 100	502 246 000	11 934 296 000	2 063 467 400	64 593 000	15 188 582 500	715 131 800	124 062 900	—	6 409 899 900	4 705 345 700	1 008 000 800	1 685 429 500	788 837 700	14 597 513 600	15 162 376 300
	Val./Tonne	458,62	900,37	742,50	642,15	661,07	710,12	373,83	414,32	—	839,50	689,61	662,57	652,91	649,82	738,17	766,73
CAMPINE .....	Tonnage	814 390	153 100	9 274 100	737 540	5 350	10 973 780	898 030	68 650	— 829 380	—	—	19 000	4 149 830	5 975 570	10 144 400	
	Val. glob.	360 648 200	117 533 100	6 557 546 200	529 361 200	5 072 400	7 560 016 300	508 710 000	27 139 100	—	—	—	16 442 500	2 964 075 100	4 097 927 800	7 078 445 400	7 483 027 000
	Val./Tonne	442,84	767,69	707,08	717,74	948,11	688,92	566,47	395,33	—	—	—	865,39	714,26	685,78	697,77	737,65
ROYAUME .....	Tonnage	2 456 640	710 920	25 347 170	3 950 930	103 060	32 362 600	2 811 020	368 090	— 2 442 930	7 635 420	6 823 150	1 540 360	6 731 230	7 189 510	29 919 670	
	Val. glob.	1 113 814 300	619 779 100	18 491 842 200	2 592 828 600	69 665 400	22 748 598 800	1 223 841 800	151 202 000	—	6 409 899 900	4 705 345 700	1 024 443 300	4 649 504 600	4 886 765 500	21 675 959 000	22 645 403 300
	Val./Tonne	453,39	871,80	729,54	656,26	675,97	702,93	435,37	410,77	—	839,50	689,61	665,07	690,74	679,71	724,47	756,87

(1) Chiffres rectifiés pour les bassins du Sud (et pour le Royaume).



## CHAPITRE PREMIER INDUSTRIES EXTRACTIVES

### A. — MINES DE HOUILLE

#### Première partie : ANALYSE DU MARCHÉ CHARBONNIER

##### 1. — Production et Ecoulement des Producteurs belges. (tableau I - hors texte).

Avant d'entamer l'analyse du marché charbonnier belge en 1955, il convient de rappeler les définitions selon lesquelles les statistiques qui s'y rapportent ont été établies.

##### *Ecoulement.*

L'écoulement comprend les ventes, les cessions, les consommations et les fournitures au personnel de charbons extraits, à l'exclusion des charbons que certaines mines achètent pour certains besoins de leur consommation propre, de leurs fournitures au personnel, pour les céder aux usines connexes ou pour les revendre. En 1954, ces charbons achetés avaient été déduits des ventes. Cette fois ils sont déduits de l'ensemble de l'écoulement ce qui est plus conforme à la réalité puisqu'une partie de ces achats sont destinés à la consommation propre, aux fournitures au personnel et aux cessions. L'exclusion des charbons achetés a pour but d'éviter tout double-emploi dans le calcul de l'écoulement total du royaume. Ces charbons figurent uniquement dans l'écoulement de la mine qui les a produits.

Les **ventes** se rapportent au marché extérieur comme au marché intérieur. Elles sont comptées selon leur produit réel, étant entendu cependant :

- 1) que ce produit est égal au maximum, dans le chef de la mine, au prix qui aurait été obtenu si la vente avait été faite dans les mêmes circonstances à un détaillant;
- 2) que les rémunérations afférentes aux prestations de transport ou de chargement effectuées par le charbonnage au-delà du point de livraison correspondant à l'application du barème « wagon-départ-mine », ne sont pas comprises dans la valeur de l'écoulement;
- 3) que les charbons écoulés à l'étranger sont comptés au prix réel obtenu par les mines. Pour l'ensemble des charbons exportés, cette recette réelle représente pour 1955 une moins-value de 61.976.900 F par rapport au barème intérieur « wagon-départ-mine » (cette moins-value était en 1954 de 324.559.300 F).

Les **cessions** aux activités connexes (fabriques de coke ou d'agglomérés, usines métallurgiques et autres), les consommations et les fournitures au personnel sont comptées, dans la valeur de l'écoulement de la mine, selon le barème « wagon-départ-mine ».

Les **consommations des mines**, comprennent non seulement les quantités consommées aux sièges de production, mais aussi les échanges de charbon et de courant électrique entre un charbonnage et une centrale, si ces derniers sont basés sur un contrat de travail à façon. Le charbon transformé à la mine en électricité vendue à l'extérieur ou cédée aux usines connexes est également compris dans les consommations, pour autant que les ventes d'énergie à l'extérieur n'excèdent pas 50 % de la production de la centrale. Au contraire, la centrale électrique est considérée comme une industrie connexe et tout le charbon qui lui est livré est compris dans les cessions, au même titre que le charbon cédé à une cokerie ou à une fabrique d'agglomérés du charbonnage lorsque ses ventes d'énergie à l'extérieur excèdent 50 %.

Les **fournitures au personnel** comprennent non seulement les distributions gratuites aux mineurs, comme c'était le cas jusqu'en 1953, mais aussi les fournitures à l'intervention du Fonds national de Retraite des Ouvriers mineurs, les charbons attribués aux employés, aux ingénieurs, ainsi qu'à des œuvres, et enfin toutes les ventes à prix réduit aux membres du personnel.

Comme ces définitions diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées les années précédentes, le tableau ci-dessous établit un récapitulatif de données comparables pour 1949 à 1955.

#### Consommation des mines et fournitures au personnel

1 000 t

	Consommation des mines	Fournitures au personnel
1949	2 835	704
1950	2 728	698
1951	2 712	697
1952	2 625	695
1953	2 603	684
1954	2 521	720
1955	2 457	711

Les quantités qui figurent dans le tableau ci-dessus ne constituent pas la totalité des combustibles attribués au personnel des mines. En effet, les sociétés charbonnières qui exploitent en même temps une fabrique d'agglomérés attribuent souvent au personnel de la mine une certaine quantité d'agglomérés. Les fabriques d'agglomérés ont prélevé sur leur production à titre de fournitures au personnel 136.000 tonnes. La majeure partie de ce tonnage a été attribuée gratuitement à des ouvriers mineurs.

#### Stocks aux charbonnages.

Les stocks comprennent les charbons extraits. Les charbons achetés de mine à mine n'y sont pas compris.

Les valeurs attribuées à ces quantités tiennent compte d'un abattement sur la valeur barémique pour les produits déposés, et, pour les produits repris au stock, de leur valeur réelle d'écoulement.

Pour les années antérieures à 1954, cet abattement était limité par l'Administration des Mines; à partir de 1954 il a été renoncé à cette règle, qui ne constitue en somme qu'une écriture provisoire, les produits étant dans tous les cas comptabilisés définitivement pour la valeur d'écoulement réelle.

Si l'on compare les stocks au 31 décembre 1954 figurant au tableau I de l'exercice 1954, à ceux du 1<sup>er</sup> janvier 1955 repris au tableau I ci-annexé, on observe, principalement dans le bassin de Liège, des différences notables (4.360 tonnes en plus au 1<sup>er</sup> janvier dans ce bassin). Celles-ci résultent de ce que certains charbonnages avaient omis de déclarer en 1954, des stocks entreposés pour leur compte dans des centrales électriques en vue d'une transformation ultérieure en énergie électrique, en application de contrats de travail à façon. Dans les déclarations de 1955 au contraire, la totalité des stocks a été déclarée et la statistique économique a été mise en harmonie avec les statistiques commerciales des houillères.

#### Production.

La production nette est la somme des quantités vendues, cédées, consommées et distribuées, pendant l'année, augmentée ou diminuée de la différence entre les stocks au début et à la fin de l'année, et diminuée des quantités de charbons achetés éventuellement comprises dans les écoulements précités.

La valeur nette de vente de la production s'obtient au moyen des éléments suivants :

- 1) la valeur des quantités écoulées au cours de l'année, après déduction de la valeur des charbons achetés comprise dans ce total ;
- 2) la valeur attribuée aux fluctuations des stocks de l'année, ces derniers étant valorisés, comme il vient d'être dit ci-dessus.

La valeur nette de vente est complétée, d'autre part, par les recettes provenant de la péréquation dite « a ». On obtient ainsi la valeur nette totale.

On se rappellera, en effet, que le paragraphe 26 de la Convention relative aux dispositions transitoires du Traité instituant la C.E.C.A., a prévu une péréquation du prix des charbons belges, grâce à un prélèvement opéré sur les productions réalisées en Allemagne et aux Pays-Bas et à une contribution du Gouvernement belge de la même importance.

Ce mécanisme a procuré aux charbonnages belges une recette complémentaire qui a eu pour effet de ramener la recette totale à celle qui serait résultée d'un « barème de compte » établi d'après les prix de vente effectivement obtenus en 1952.

BASSINS	1938		1953		1954		1955	
	Nombre de concessions actives	Production moyenne nette par concession	Nombre de concessions actives au 31-12-1953	Production moyenne nette par concession	Nombre de concessions actives au 31-12-1954	Production moyenne nette par concession	Nombre de concessions actives au 31-12-1955	Production moyenne nette par concession
Borinage .....	11	445 350	7	660 160	7	610 590	7	588 960
Centre .....	9	472 860	7	525 470	7	515 000	7	524 170
Charleroi - Namur	32 (1)	261 580	25	290 990	24	297 880	24	298 550
Liège .....	25	220 930	22	227 430	20	248 140	19	253 590
Sud .....	77	299 330	61	337 340	58	344 670	57	346 930
Campine .....	7	933 750	7	1 354 650	7	1 322 520	7	1 449 200
Royaume .....	84	352 200	68	442 060	65	449 980	64	467 495

(1) En 1938, l'arrondissement de Namur constituait une entité administrative distincte. On a regroupé ici les concessions de Charleroi et de Namur et calculé la production moyenne pour l'ensemble.

**Répartition de la production d'après les différentes catégories**

Catégories	1938			1953			1954			1955		
	Matières volatiles	Quantités globales t	%	Matières volatiles	Quantités globales t	%	Matières volatiles	Quantités globales t	%	Matières volatiles	Quantités globales t	%
Maigres .....	Moins de 11 %	6 874 520	29,8	Moins de 10 %	7 077 030	34,4	Moins de 10 %	7 047 070	35,3	Moins de 10 %	7 194 770	36,4
¼ gras .....	—	—	—	De 10 à 12,4 %	752 120	3,6	De 10 à 12,5 %	580 440	2,9	De 10 à 12,5 %	440 650	2,2
½ gras .....	De 11 à 16 %	9 392 260	40,8	De 12,5 à 15,9 %	6 813 530	33,1	De 12,5 à 15,9 %	6 868 070	34,3	De 12,5 à 15,9 %	6 823 150	34,5
¾ gras .....	—	—	—	De 16 à 20,9 %	1 897 340	9,2	De 16 à 19,9 %	1 862 700	9,3	De 16 à 19,9 %	1 521 360	7,7
Gras (gras A) .....	De 16 à 25 %	9 973 580	17,2	De 21 à 25,9 %	2 832 210	13,8	De 20 à 28 %	2 618 560	13,1	De 20 à 28 %	2 581 400	13,1
Flénus (gras B) .....	Plus de 25 %	2 808 270	12,2	26 % et plus	1 205 480	5,9	Plus de 28 %	1 014 250	5,1	Plus de 28 %	1 213 940	6,1
<b>Bassin du Sud .....</b>		<b>23 048 630</b>	<b>100,0</b>		<b>20 577 710</b>	<b>100,0</b>		<b>19 991 090</b>	<b>100,0</b>		<b>19 775 270</b>	<b>100,0</b>
Maigres .....	Moins de 11 %	—	—	Moins de 10 %	—	—	Moins de 10 %	—	—	Moins de 10 %	—	—
¼ gras .....	—	—	—	De 10 à 12,4 %	—	—	De 10 à 12,5 %	—	—	De 10 à 12,5 %	—	—
½ gras .....	De 11 à 16 %	—	—	De 12,5 à 15,9 %	—	—	De 12,5 à 15,9 %	—	—	De 12,5 à 15,9 %	—	—
¾ gras .....	—	—	—	De 16 à 20,9 %	17 730	0,2	De 16 à 19,9 %	13 020	0,2	De 16 à 19,9 %	19 000	0,2
Gras (gras A) .....	De 16 à 25 %	2 786 890	42,7	De 21 à 25,9 %	4 028 630	42,5	De 20 à 28 %	3 873 300	41,8	De 20 à 28 %	4 149 830	40,9
Flénus (gras B) .....	Plus de 25 %	3 749 330	57,3	26 % et plus	5 436 220	57,3	Plus de 28 %	5 371 300	58,0	Plus de 28 %	5 975 570	58,9
<b>Campine .....</b>		<b>6 536 220</b>	<b>100,0</b>		<b>9 482 580</b>	<b>100,0</b>		<b>9 257 620</b>	<b>100,0</b>		<b>10 144 400</b>	<b>100,0</b>
Maigres .....	Moins de 11 %	6 874 520	23,2	Moins de 10 %	7 077 030	23,5	Moins de 10 %	7 047 070	24,1	Moins de 10 %	7 194 770	24,0
¼ gras .....	—	—	—	De 10 à 12,4 %	752 120	2,5	De 10 à 12,5 %	580 440	2,0	De 10 à 12,5 %	440 650	1,5
½ gras .....	De 11 à 16 %	9 392 260	31,7	De 12,5 à 15,9 %	6 813 530	22,7	De 12,5 à 15,9 %	6 868 070	23,5	De 12,5 à 15,9 %	6 823 150	22,8
¾ gras .....	—	—	—	De 16 à 20,9 %	1 915 070	6,4	De 16 à 19,9 %	1 875 720	6,4	De 16 à 19,9 %	1 540 360	5,2
Gras (gras A) .....	De 16 à 25 %	6 760 470	22,9	De 21 à 25,9 %	6 860 840	22,8	De 20 à 28 %	6 491 860	22,2	De 20 à 28 %	6 731 230	22,5
Flénus (gras B) .....	Plus de 25 %	6 557 600	22,2	26 % et plus	6 641 700	22,1	Plus de 28 %	6 385 550	21,8	Plus de 28 %	7 189 510	24,0
<b>Royaume .....</b>		<b>29 584 850</b>	<b>100,0</b>		<b>30 060 290</b>	<b>100,0</b>		<b>29 248 710</b>	<b>100,0</b>		<b>29 919 670</b>	<b>100,0</b>

La classification des charbons par nature avait déjà été modifiée en 1949 par l'introduction des catégories de charbon  $\frac{1}{4}$  gras et  $\frac{3}{4}$  gras.

En mars 1953, la Haute Autorité a attribué un barème distinct aux charbons gras produits par certains charbonnages dont la teneur en matières volatiles est en principe supérieure à 28 %, et a dénommé ces charbons « gras B », les autres charbons gras (de 20 à 28 % de matières volatiles) étant appelés « gras A ».

Rappelons qu'auparavant le charbon de plus de 26 % de matières volatiles était appelé « flénu ».

Le tableau de la page précédente donne la répartition de la production d'après les différentes catégories. Les teneurs en matières volatiles qui délimitent les catégories sont indiquées en regard des années considérées.

Le lecteur trouvera enfin dans le tableau ci-dessous le prix de vente moyen pour l'ensemble des charbons belges vendus et cédés tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

En regard des résultats de 1955 figurent ceux de 1913, 1938, 1953 et 1954.

### Prix moyen de vente des charbons belges en francs par tonne (1)

BASSINS	1913	1938	1953	1954	1955
Borinage .....	19,35	141,54	674,63	661,22	624,80
Centre .....	18,86	141,91	725,57	695,86	665,23
Charleroi .....	19,34	153,33	—	—	—
Namur .....	17,73	147,12	—	—	—
Charleroi - Namur ...	—	—	800,88	776,52	751,68
Liège .....	19,93	164,93	805,87	817,00	832,82
Sud .....	19,36	151,75	762,13	748,38	725,78
Campine .....	—	140,55	732,03	687,74	707,87
Royaume .....	19,36	149,22	752,71	728,28	719,66

Du point de vue économique, le trait caractéristique de l'année 1955 est la liquidation des stocks qui, dans les bassins du Hainaut sont tombés de 1.832.260 tonnes à 247.800 tonnes (— 86,5 %) et en Campine de 898.030 tonnes à 68.650 tonnes (— 92,5 %). Comme ces stocks étaient constitués principalement de bas-produits de faible valeur, surtout dans le Borinage et dans le bassin de Charleroi-Namur, leur écoulement massif a eu pour effet de diminuer la valeur moyenne unitaire des ventes dans les bassins hennuyers, malgré le relèvement des barèmes de prix intervenus en juin.

## 2. — Aspect général du Marché charbonnier.

Les données statistiques du tableau I, hors texte, ne concernent que le charbon produit en Belgique.

Le tableau ci-dessous, par contre, reproduit la situation d'ensemble du marché charbonnier belge, pour lequel il a été tenu compte des combustibles importés, au même titre que des combustibles indigènes.

On remarquera que, par rapport à 1954, la production de charbon a augmenté de 671.000 t.

La reprise de l'activité économique, qui avait commencé au cours du dernier trimestre de 1954, après la dépression du début de l'année, s'est poursuivie et accentuée en 1955. La production courante des charbonnages n'a pas suffi à satisfaire la demande ; les reprises au stock se sont intensifiées au point qu'en fin d'exercice les tonnages des charbons en tas sur le carreau des mines ne représentait même plus quatre jours de production.

Seules les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre ont limité en 1955, l'expansion de la production.

(1) Francs de l'époque. Rappelons que 1 franc-or de 1913 = 6,9385 francs de 1926 = 9,6368 francs de 1935 = 14,318 francs de 1944 et 16,3347 francs de 1949.

La « valeur-or effective » est calculée depuis le 22-9-1949 sur les bases suivantes : 1 livre sterling = 140 francs belges = 2,80 dollars américains. 35 dollars américains = 1 once d'or fin.

Un élément nouveau apparaît cette année dans le tableau ; il a été intitulé « Récupération sur terrils ». Il ne s'agit ici que de l'exploitation par les charbonnages eux-mêmes de leurs anciens terrils, dont on récupère, après criblage, des fines à haute teneur en cendre, consommées par les centrales électriques et les cimenteries. Une partie de ces fines a été passée au lavoir et a donné des produits marchands. Seuls, ceux-ci sont compris dans les « disponibilités » au tableau ci-dessous.

Outre les charbonnages, un certain nombre d'entrepreneurs exploitent d'anciens terrils. Les combustibles de basse qualité qu'ils livrent aux centrales électriques et aux cimenteries ont échappé jusqu'ici au recensement statistique. Comme cette activité prend de plus en plus d'extension et contribue dans une mesure appréciable à alléger la tension sur le marché des combustibles, l'Administration des Mines se propose de combler à l'avenir cette lacune.

### Aspect général du marché charbonnier belge

1 000 t

	1938			1953			1954			1955		
	charbon	agglomérés	coke de four	charbon	agglomérés	coke de four	charbon	agglomérés	coke de four	charbon	agglomérés	coke de four
1. Production .....	29 585	1 712	5 107	30 060	1 333	5 945	29 249	1 378	6 147	29 920	1 554	6 598
2. Importations .....	4 199	93	50	2 179	11	30	3 725	40	83	3 634	51	141
3. Stocks au 1 <sup>er</sup> janvier ...	691	(b) —	(c) —	1 678	37	101	3 074(d-e)	12	201	2 823(g-h)	12	127
4. Récupération sur terrils	—	—	—	—	—	—	—	—	—	59	—	—
5. Disponibilités .....	34 475	1 805	5 157	33 917	1 381	6 076	36 048	1 430	6 431	36 436	1 617	6 866
6. Consommation propre des producteurs et fournitures au personnel ...	2 462(a)	170	273	3 287	170	203	3 241	180	213	3 168	185	208
7. Fournitures à l'intérieur	25 306	1 041	3 481	23 387	905	4 850	24 313	913	5 203	25 770	946	5 811
8. Exportations .....	4 520	594	1 399	4 165	294	822	5 681(f)	325	888	7 051(i)	478	776
9. Ecoulement .....	32 288	1 805	5 153	30 839	1 369	5 875	33 235	1 418	6 304	35 989	1 609	6 795
10. Stocks au 31 décembre	2 227	(b) —	(c) 4	3 078(d)	12	201	2 813(g)	12	127	447(j)	8	71

### 3. — Fournitures sur le marché intérieur.

Il appert du tableau ci-dessus que les producteurs belges ont vendu et cédé en 1955, 29.256.000 tonnes dont 22.371.000 tonnes aux consommateurs belges et 6.885.000 tonnes aux autres consommateurs de la C.E.C.A. et aux pays tiers. Comme les consommateurs belges ont acquis, en outre, 3.599.000 tonnes de charbon provenant d'autres pays de la C.E.C.A. ou de pays tiers, leur demande totale a donc représenté 25.770.000 tonnes, chiffre que l'on retrouve à la ligne 7 du tableau ci-dessus.

Le tableau suivant donne la décomposition des fournitures sur le marché intérieur par secteur de consommation. Les indications relatives au coke ont été complétées au moyen de données concernant le coke de gaz et le semi-coke de houille dont la consommation est relativement faible en Belgique.

Dans la dernière colonne figure, d'autre part, la répartition des livraisons de lignite et de briquettes de lignite importés.

- (a) Selon l'ancienne définition.  
 (b) Ces renseignements ne sont pas connus pour l'année 1938. Ils ont été négligés pour établir la balance de l'année.  
 (c) Ces chiffres ne représentent pas la valeur absolue des stocks de coke en 1938, mais leur différence donne le mouvement de l'année.  
 (d) Dont 15 de charbon importé en stock chez les importateurs.  
 (e) Chiffre rectifié selon la nouvelle définition.  
 (f) Dont 100 de charbon importé.  
 (g) Dont 7 de charbon importé en stock chez les importateurs.  
 (h) Chiffre rectifié.  
 (i) Dont 166 de charbon importé.  
 (j) Dont 76 de charbon importé, en stock chez les importateurs.

## Fournitures au marché intérieur en 1955

1 000 t

Secteurs de consommation	Charbon	Agglomérés	Cokes	Lignites
Cokeries et usines à gaz .....	8 722	—	3	—
Fabriques d'agglomérés .....	1 457	—	—	—
Centrales électriques .....	3 494	1	32	—
Transports : fer .....	1 312	184	16	—
navigation intérieure .....	8	13	—	—
soutes .....	69	20	—	—
Sidérurgie .....	284	46	4 958	—
Autres industries :				
constructions métalliques .....	146	7	144	—
métaux non ferreux .....	543	2	110	—
mat. de constr., verre, céramique .....	767	42	58	9
cimenteries .....	1 075	4	13	—
industries chimiques .....	508	4	118	—
industries du papier .....	240	—	—	—
industries textiles .....	201	2	1	—
industries du sucre .....	188	1	12	—
autres industries alimentaires .....	177	14	29	—
industries diverses .....	368	49	160	—
Foyers domestiques et artisanat .....	6 041	549	201	89
Administrations publiques .....	170	8	36	—
<i>Totaux :</i> .....	25 770	946	5 891	98

L'évolution favorable de la conjoncture économique qui avait marqué les derniers mois de 1954 s'est prolongée et accentuée en 1955. Elle a eu pour conséquence une augmentation notable des livraisons de combustibles sur le marché intérieur. Cette augmentation s'est élevée à 6 % du tonnage de 1954, de sorte que ces livraisons ont dépassé le niveau de 1952, sans atteindre encore toutefois celui de 1951, qui était de 27.546.000 tonnes.

L'essor de la sidérurgie a permis aux cokeries d'accroître leurs achats de charbon de près de 200.000 tonnes, soit 8,5 %. La part des charbons importés dans les fournitures totales à ce secteur, qui était de 2.200.000 tonnes en 1954, est retombée à 1.731.000 tonnes en 1955.

La fabrication d'agglomérés de houille a augmenté de plus de 11 % par rapport à l'année précédente et les achats des centrales électriques se sont encore accrus de plus de 14 %, compte non tenu de leur consommation de bas-produits récupérés d'anciens terrils.

L'électrification progressive du réseau de la S.N.C.B. explique les nouvelles réductions que l'on peut constater dans les fournitures à ce secteur, malgré l'augmentation du trafic.

Parmi les autres industries, seules les cimenteries accusent une augmentation importante de leur consommation (+ 148.000 tonnes, soit 17 %).

Les fournitures au secteur domestique ont accusé, par rapport à 1954, une augmentation de 122.000 tonnes. Ce secteur absorbe encore près du quart des fournitures au marché intérieur.

#### 4. — Les importations.

Durant l'année 1955, les importations de charbon se sont stabilisées sensiblement au même niveau qu'en 1954. Si l'on tient compte des agglomérés et du coke, le tonnage global importé en 1955 n'est inférieur que de 22.000 tonnes (moins de 1 %) à celui de 1954. Les importations en provenance des pays de la C.E.C.A. ont diminué de près de 700.000 tonnes (24 %), aux dépens principalement des charbons allemands (757.000 tonnes, soit 37,5 %) et néerlandais (170.000 tonnes), tandis que les importations de charbons français et sarrois augmentaient au total de 234.000 tonnes.

L'Allemagne occidentale n'en reste pas moins notre principal fournisseur, mais sa contribution est tombée à moins de 35 %, contre 54 % en 1954. Celle de la C.E.C.A., dans son ensemble, s'est réduite de 77 à 60 %.

En revanche, les importations en provenance des Etats-Unis d'Amérique se sont gonflées à nouveau bien au-delà de leur niveau de 1953, et ont triplé par rapport à 1954.

Celles en provenance de l'U.R.S.S., six fois moins importantes, ont néanmoins doublé en un an.

## 5. — Les exportations.

Les exportations de charbon, en continuelle augmentation depuis 1951, ont à nouveau progressé en 1955 atteignant le plus haut chiffre enregistré depuis la dernière guerre, plus de 7 millions de tonnes.

L'accroissement porte aussi bien sur les fournitures à nos partenaires de la C.E.C.A. (+ 711.000 t., soit 16,6 %) que sur les exportations à destination des autres pays (+ 659.000 t., soit 47 %).

Le mouvement ici est exactement inverse de celui des importations : augmentation des exportations vers l'Allemagne occidentale et les Pays-Bas, et diminution des exportations vers la France et l'Italie. Les premières ont plus que triplé, les secondes ont augmenté d'un tiers, celles à destination de la France ont diminué de 6 %, et, à destination de l'Italie des deux tiers.

## Imports en 1955

1.000 t

PAYS D'ORIGINE	Charbon	Agglomérés	Coke de four	Coke de gaz	Semi-coke de houille	Lignites
Allemagne occidentale .....	1 260	23	71	45	—	93
France .....	572	—	1	1	5	—
Sarre .....	2	—	—	—	—	—
Pays-Bas .....	346	26	58	23	—	5
Pays de la C.E.C.A. ....	2 180	49	130	60	5	98
Espagne .....	40	—	—	—	—	—
Portugal .....	2	—	—	—	—	—
Royaume-Uni .....	485	2	11	—	—	—
Etats-Unis d'Amérique .....	784	—	—	—	—	—
U.R.S.S. ....	124	—	—	—	—	—
Afrique du Nord française .....	10	—	—	—	—	—
Indochine .....	9	—	—	—	—	—
Pays tiers .....	1 454	2	11	—	—	—
<i>Totaux :</i> .....	3 634	51	141	69	5	98

## Exports en 1955

1.000 t

PAYS DE DESTINATION	Charbon	Agglomérés	Cokes
Allemagne occidentale .....	733	22	23
France .....	1 221	281	357
Italie .....	184	1	—
Luxembourg .....	41	8	92
Pays-Bas .....	2 816	149	27
Pays de la C.E.C.A. ....	4 995	461	499
Autriche .....	—	1	—
Danemark .....	20	—	180
Espagne .....	3	—	7
Finlande .....	35	7	10
Hongrie .....	—	—	49
Norvège .....	30	—	9
Portugal .....	3	—	—
Royaume-Uni .....	1 537	—	—
Suède .....	31	—	8
Suisse .....	348	9	8
Congo belge .....	3	—	1
Argentine .....	46	—	—
Autres pays .....	—	—	7
Pays tiers .....	2 056	17	279
<i>Totaux :</i> .....	7 051	478	778

Parmi les pays tiers, l'augmentation la plus sensible porte sur les enlèvements effectués par le Royaume-Uni. Les exportations vers ce pays qui avaient commencé vers la mi-1953 et avaient atteint pendant cette année 192.000 tonnes, s'étaient considérablement accrues en 1954 pour s'élever à 911.000 tonnes. Elles ont encore augmenté de 626.000 tonnes de sorte que la Grande-Bretagne est en passe de devenir le premier client de nos charbonnages, n'étant plus dépassée que par les Pays-Bas.

Les achats de la Suisse ont également continué à se développer puisque leur volume a encore augmenté de moitié par rapport à 1953.

Les livraisons en Espagne, au contraire, sont tombées à presque rien et les exportations vers la Finlande ne se sont pas maintenues.

Quant aux autres pays tiers, les fluctuations de leurs enlèvements ne portent que sur des tonnages peu élevés.

#### 6. — Le commerce extérieur de l'U.E.B.L.

Les statistiques qui suivent s'appliquent à l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et non plus, comme dans les chapitres précédents, à la Belgique seule.

#### Importations de l'U.E.B.L. en 1955

1.000 t

PAYS D'ORIGINE	Charbon	Agglomérés	Cokes
Allemagne occidentale .....	1 395	243	3 236
Etats-Unis d'Amérique .....	796	—	—
France .....	721	—	6
Royaume-Uni .....	465	—	13
Pays-Bas .....	381	5	400
U.R.S.S. ....	115	—	—
Espagne .....	22	—	—
Maroc français .....	10	—	—
Vietnam, Laos, Cambodge ..	9	—	—
Portugal .....	2	—	—
<i>Totaux :</i> .....	3 916	248	3 655

#### Exportations de l'U.E.B.L. en 1955

1.000 t

PAYS DE DESTINATION	Charbon	Agglomérés	Cokes
Pays-Bas .....	2 975	—	27
Royaume-Uni .....	1 605	—	—
France .....	1 521	—	357
Allemagne occidentale .....	806	1	22
Suisse .....	328	—	9
Italie .....	216	—	—
Finlande .....	55	—	10
Argentine .....	45	—	—
Suède .....	35	—	8
Norvège .....	28	—	7
Danemark .....	24	—	177
Congo belge .....	10	—	1
Portugal .....	5	—	—
Tunisie .....	5	—	—
Autriche .....	1	—	1
Espagne .....	—	—	4
Hongrie .....	—	—	49
Autres pays .....	1	—	6
<i>Totaux :</i> .....	7 660	1	678

Les totaux et la répartition par pays figurant dans les tableaux ci-dessus ne correspondent pas exactement aux chiffres indiqués dans les tableaux relatifs au marché belge. La raison en est que les chiffres utilisés dans ces derniers tableaux ont été établis au moyen des déclarations des producteurs et des importateurs, tandis que ceux-ci correspondent aux relevés officiels des services douaniers de l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Il existe donc un certain décalage dans le temps entre ces deux statistiques.

## Deuxième partie : SITUATION ECONOMIQUE DE L'INDUSTRIE CHARBONNIERE

## 1. — Le personnel.

Le lecteur trouvera dans la statistique technique des informations relatives à la composition du personnel des mines en 1955 (Voir Annales des Mines de juillet 1956) : des tableaux séparés donnent respectivement le nombre moyen de présences et de non-présences au cours de l'année de l'ensemble des ouvriers inscrits, et la moyenne des présences et des non-présences pendant les jours ouvrables de l'année.

Le tableau II hors-texte donne le nombre de postes effectués par diverses catégories d'ouvriers du fond et par les ouvriers de la surface, le nombre de jours ouvrés, le nombre moyen de présences pendant les jours ouvrables et la répartition d'après l'âge et le sexe du personnel inscrit au 31 décembre 1955.

La notion de « jour d'extraction » qui était utilisée jusqu'en 1953 est remplacée désormais par la notion de « jour ouvré ».

Rappelons que pour un siège déterminé, un jour était déclaré « jour d'extraction » dès qu'il y avait abattage normal dans l'une des tailles et extraction, et que la pondération entre sièges et bassins était réalisée sur base de l'extraction journalière moyenne.

Actuellement, pour un siège déterminé, un jour est dit « jour ouvré », si le personnel du fond est appelé au travail, et s'il a été effectivement travaillé quelle que soit l'extraction de la journée. Si une fraction  $n$  % de l'effectif inscrit est convoquée, on considère qu'il s'agit d'une fraction  $n$  % de jour ouvré.

La pondération entre sièges et entre bassins se fait désormais sur base des ouvriers inscrits dans chacun des sièges ou des bassins.

En période normale, les notions de « jours d'extraction » et de « jours ouvrés » sont très voisines, mais le nouveau mode de pondération pourrait conduire à des résultats sensiblement différents en période de grève ou de chômage prolongé.

Pour l'année 1955 on peut conclure que le nombre de jours ouvrés se compare directement au nombre de jours d'extraction des années antérieures à 1953, comparaison qui est réalisée dans le tableau ci-dessous.

BASSINS	Jours d'extraction		Jours ouvrés	
	1952	1953	1954	1955
Borinage .....	284,89	281,35	281,43	292,14
Centre .....	284,29	285,46	286,64	292,28
Charleroi-Namur	287,41	290,57	293,52	295,10
Liège .....	291,45	286,57	291,47	292,75
<b>Sud</b> .....	287,23	286,57	289,15	292,67
<b>Campine</b> .....	299,92	302,30	287,40	300,06
<b>Royaume</b> .....	291,17	291,29	288,54	295,07

A partir de 1954, les statistiques ont relevé le nombre exact de présences pendant les jours ouvrables, ce qui permet d'établir aisément le nombre moyen de présences par jour ouvrable.

Cette notion se compare assez bien au nombre pondéré d'ouvriers que l'on calculait à partir de 1951 et au nombre moyen d'ouvriers occupés qui était donné régulièrement jusqu'en 1950.

Le tableau suivant reprend l'évolution du personnel moyen présent dans les mines depuis 1913.

## Nombre moyen d'ouvriers

		1913	1921-1930	1931-1940	1950	1951 <sup>(2)</sup>	1952 <sup>(2)</sup>	1953 <sup>(2)</sup>	1954 <sup>(3)</sup>	1955 <sup>(3)</sup>
Bassins du Sud	Veine .....	24 844	21 115	15 637	13 755	13 476	13 678	13 417	»	»
	Fond <sup>(1)</sup> .....	105 801	103 383	76 533	71 632	71 901	73 696	71 842	64 072	62 335
	Surface .....	39 536	45 685	33 459	31 298	29 333	28 267	27 361	25 245	23 628
	Fond et Surface ...	145 337	149 068	109 992	102 930	101 234	101 963	99 203	89 317	85 963
Bassin de la Campine	Veine .....	—	1 028	2 622	4 788 <sup>(4)</sup>	4 831	5 181	4 970	»	»
	Fond <sup>(1)</sup> .....	120	8 424	13 554	22 608 <sup>(5)</sup>	23 306	24 810	23 903	22 306	22 299
	Surface .....	627	4 000	6 221	10 313	9 739	9 278	9 205	8 428	8 360
	Fond et Surface ...	747	12 424	19 775	32 921 <sup>(5)</sup>	33 045	34 088	33 108	30 734	30 659
Royaume	Veine .....	24 844	22 143	18 259	18 543 <sup>(4)</sup>	18 272	18 796	18 357	»	»
	Fond <sup>(1)</sup> .....	105 921	111 807	90 087	94 240 <sup>(5)</sup>	94 926	98 254	95 484	86 378	84 634
	Surface .....	40 163	49 685	39 680	41 611	38 967	37 442	36 470	33 673	31 988
	Fond et Surface ...	146 084	161 492	129 767	135 851 <sup>(5)</sup>	133 893	135 696	131 954	120 051	116 622

(1) Y compris les ouvriers à veine.

(2) Nombres pondérés.

(3) Nombre moyen de présences pendant les jours ouvrables.

(4) Dont 18 prisonniers civils.

(5) Dont 76 prisonniers civils.

La répartition du personnel entre la veine, les autres services du fond et la surface est indiquée dans le tableau suivant :

		1913	1938	1952	1953	1954	1955
		%	%	%	%	%	%
Borinage ...	Ouvriers à veine .....	19,5	16,5	13,3	13,6	12,1	12,8
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup>	56,1	55,1	59,4	59,4	60,2	59,8
	Ouvriers surface .....	24,4	28,4	27,3	27,0	27,7	27,4
Centre .....	Ouvriers à veine .....	18,2	13,2	12,5	12,1	11,5	12,0
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup>	54,4	57,5	60,5	60,6	59,6	59,7
	Ouvriers surface .....	27,4	29,3	27,0	27,3	28,9	28,3
Charleroi ...	Ouvriers à veine .....	16,0	14,7	14,6	14,9	14,2	14,5
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup>	53,6	53,1	55,9	55,8	55,1	55,8
	Ouvriers surface .....	30,4	32,2	29,5	29,3	30,7	29,7
Namur .....	Ouvriers à veine .....	18,8	17,6	Charleroi-Namur			
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup>	56,8	51,5				
	Ouvriers surface .....	24,4	30,9				
Liège .....	Ouvriers à veine .....	15,6	12,2	12,5	12,6	12,1	12,4
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup>	58,6	60,2	61,2	61,3	61,2	61,3
	Ouvriers surface .....	25,8	27,6	26,3	26,1	26,7	26,3
Bassins du Sud	Ouvriers à veine .....	17,1	14,2	13,4	13,5	12,7	13,1
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup>	55,7	56,1	58,9	58,9	58,6	58,8
	Ouvriers surface .....	27,2	29,7	27,7	27,6	28,7	28,1
Bassin de la Campine	Ouvriers à veine .....	—	14,6	15,2	15,0	13,3	13,4
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup>	16,1	54,0	57,6	57,2	59,2	58,7
	Ouvriers surface .....	83,9	31,4	27,2	27,8	27,5	27,9
Royaume ..	Ouvriers à veine .....	17,1	14,3	13,9	13,9	12,9	13,2
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup>	55,5	55,8	58,5	58,5	58,7	58,8
	Ouvriers surface .....	27,4	29,9	27,6	27,6	28,4	28,0

(1) Non compris les ouvriers à veine.

Enfin, la répartition du personnel suivant l'âge et le sexe est donnée par le tableau suivant, relatif à l'année 1955.

CATEGORIES		Sud	Campine	Royaume
Total Fond	Hommes	72,8	67,9	71,5
	et garçons	2,2	4,5	2,8
		1,1	3,1	1,6
		76,0	75,5	75,9
Surface	Hommes	21,5	23,0	21,9
	et garçons	0,5	0,3	0,5
		0,7	1,1	0,8
			24,4	23,2
	Femmes	1,2	0,1	0,9
	et filles	0,1	—	—
		1,3	0,1	0,9
Total : .....		100,0	100,0	100,0

## 2. — Les rendements.

Jusqu'en 1950, la notion de « journée » correspondait plus ou moins à un poste de travail; à partir de 1951, afin de définir cette notion avec plus de précision, il fut décidé de la lier à celle du salaire et d'appeler « journée » d'un ouvrier le quotient par 8 de la somme des heures à payer à cet ouvrier, y compris les heures supplémentaires éventuelles.

Toutefois, cette façon de voir ne fut pas admise par la division des statistiques de la Haute Autorité de la C.E.C.A. qui, pour le calcul des rendements, rapporte l'extraction au nombre de postes effectués indépendamment du mode de rémunération.

A partir de 1954, le rendement journalier est donc la production réalisée par poste de travail, ce poste ayant actuellement en Belgique une durée de 8 heures, descente et remonte comprises.

Le rendement annuel s'obtient en divisant la production de l'année par le nombre moyen de présences pendant les jours ouvrables.

Pour les motifs donnés plus hauts les rendements des années 1951, 1952 et 1953 ne se comparent pas directement à ceux des années antérieures et à ceux des années 1954 et 1955.

Afin de montrer l'ordre de grandeur des erreurs qui peuvent résulter de ces changements de définition, l'Administration des Mines a établi, d'une manière approximative, les rendements nets par poste, pour les ouvriers du fond et l'ensemble des ouvriers du Royaume pendant les années intercalaires.

### Rendements nets par poste de travail

(en kilogrammes)

ROYAUME	1951	1952	1953	1954	1955
Ouvriers du fond .....	1 054	1 051	1 068	1 098	1 145
Ouvriers du fond et de la surface réunis	746	753	766	787	824

Il ne fut cependant pas possible de reconstituer les chiffres exacts des années antérieures pour chaque bassin. C'est pourquoi, dans les deux tableaux suivants, qui reproduisent les rendements réalisés par les diverses catégories d'ouvriers, exprimés respectivement en tonnes nettes et en tonnes brutes, les chiffres donnés pour ces mêmes années reproduisent les résultats obtenus avec les anciennes méthodes de calculs.

### Rendements nets

ANNEES	Rendement journalier (en tonnes)								Rendement annuel (en tonnes)							
	Borinage	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume	Borinage	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume
	<b>Ouvriers à veine</b>															
1913	2,422	3,457	3,937	3,146	3,406	3,160	—	<b>3,160</b>	699	868	1 063	925	1 000	919	—	<b>910</b>
1938	4,445	5,995	5,022	4,236	5,305	5,083	7,260	<b>5,443</b>	1 267	1 700	1 470	1 219	1 576	1 475	2 099	<b>1 579</b>
1949	4,330	5,251	4,591	4,106	4,945	4,704	5,464	<b>4,898</b>	1 221	1 458	1 311	1 195	1 437	1 338	1 586	<b>1 400</b>
	Charleroi-Namur								Charleroi-Namur							
1950	4,810	5,433	4,904	5,284	5,049	5,749	<b>5,238</b>	1 247	1 504	1 405	1 486	1 396	1 696	1 696	<b>1 473</b>	
1951	5,033	6,011	5,105	5,391	5,293	6,365	<b>5,587</b>	1 431	1 688	1 480	1 536	1 513	1 918	1 918	<b>1 623</b>	
1952	5,288	5,975	4,959	5,232	5,262	6,250	<b>5,542</b>	1 506	1 698	1 425	1 525	1 511	1 875	1 875	<b>1 617</b>	
1953	5,166	6,264	5,069	5,391	5,352	6,312	<b>5,622</b>	1 453	1 788	1 473	1 545	1 534	1 908	1 908	<b>1 638</b>	
1954	5,701	6,609	5,319	5,622	5,676	7,338	<b>6,114</b>	»	»	»	»	»	»	»	»	
1955	5,314	6,537	5,346	5,689	5,611	7,974	<b>6,238</b>	»	»	»	»	»	»	»	»	
	<b>Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)</b>															
1913	0,613	0,744	0,894	0,764	0,704	0,731	—	<b>0,731</b>	181	218	244	230	210	216	—	<b>216</b>
1938	0,999	1,104	1,062	1,057	0,874	1,004	1,523	<b>1,085</b>	291	318	318	311	266	298	446	<b>322</b>
1949	0,852	0,909	0,937	1,020	0,788	0,875	1,083	<b>0,926</b>	246	257	274	302	234	255	316	<b>270</b>
	Charleroi-Namur								Charleroi-Namur							
1950	0,951	0,969	1,013	0,851	0,949	1,211	<b>1,014</b>	252	272	297	246	268	359	290	<b>290</b>	
1951	0,962	1,016	1,030	0,865	0,968	1,308	<b>1,054</b>	282	290	306	253	286	398	312	<b>312</b>	
1952	0,945	1,011	1,004	0,866	0,955	1,291	<b>1,042</b>	276	292	296	258	281	391	309	<b>309</b>	
1953	0,936	1,025	1,043	0,900	0,977	1,298	<b>1,060</b>	271	297	310	264	286	397	315	<b>315</b>	
1954	0,953	1,071	1,038	0,926	1,011	1,351	<b>1,098</b>	294	328	336	287	312	415	339	<b>339</b>	
1955	0,941	1,096	1,100	0,956	1,025	1,484	<b>1,145</b>	292	338	340	296	317	455	354	<b>354</b>	
	<b>Ouvriers du fond et de la surface réunis</b>															
1913	0,460	0,535	0,575	0,573	0,517	0,538	—	<b>0,538</b>	136	158	170	174	156	157	—	<b>157</b>
1938	0,708	0,772	0,712	0,719	0,627	0,699	1,035	<b>0,753</b>	209	225	216	215	192	210	306	<b>225</b>
1949	0,605	0,643	0,633	0,716	0,554	0,610	0,755	<b>0,645</b>	176	184	188	213	107	180	222	<b>190</b>
	Charleroi-Namur								Charleroi-Namur							
1950	0,669	0,671	0,675	0,593	0,652	0,826	<b>0,696</b>	179	191	201	173	187	247	201	<b>201</b>	
1951	0,679	0,721	0,703	0,620	0,679	0,914	<b>0,738</b>	201	208	212	184	201	280	221	<b>221</b>	
1952	0,679	0,729	0,698	0,631	0,681	0,927	<b>0,745</b>	201	213	208	190	203	285	224	<b>224</b>	
1953	0,675	0,737	0,727	0,658	0,698	0,930	<b>0,758</b>	198	216	220	195	207	286	228	<b>228</b>	
1954	0,689	0,762	0,754	0,679	0,721	0,979	<b>0,787</b>	213	234	236	211	224	301	244	<b>244</b>	
1955	0,683	0,785	0,773	0,704	0,737	1,070	<b>0,824</b>	213	244	243	218	230	331	257	<b>257</b>	

### Rendements bruts

ANNEES	Rendement journalier (en tonnes)							Rendement annuel (en tonnes)						
	Borinage	Centre	Charleroi-Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume	Borinage	Centre	Charleroi-Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume
	<b>Ouvriers à veine</b>													
1951	8,712	9,097	8,358	7,855	8,445	9,505	<b>8,736</b>	2 478	2 555	2 422	2 238	2 414	2 864	<b>2 537</b>
1952	9,453	9,550	8,265	7,850	8,642	10,038	<b>9,038</b>	2 693	2 714	2 375	2 288	2 482	3 011	<b>2 636</b>
1953	9,233	10,087	8,629	8,190	8,886	10,135	<b>9,237</b>	2 597	2 879	2 507	2 348	2 547	3 063	<b>2 691</b>
1954	10,149	11,365	9,035	8,607	9,525	11,749	<b>10,112</b>	»	»	»	»	»	»	»
1955	9,674	11,267	9,272	8,721	9,546	12,659	<b>10,371</b>	»	»	»	»	»	»	»
	<b>Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)</b>													
1951	1,666	1,538	1,688	1,260	1,545	1,953	<b>1,647</b>	488	439	500	369	452	594	<b>488</b>
1952	1,690	1,616	1,673	1,300	1,569	2,073	<b>1,699</b>	494	466	493	387	461	629	<b>504</b>
1953	1,673	1,651	1,775	1,368	1,622	2,084	<b>1,741</b>	484	478	528	401	476	637	<b>517</b>
1954	1,697	1,842	1,847	1,418	1,696	2,164	<b>1,816</b>	524	565	570	440	524	665	<b>560</b>
1955	1,712	1,888	1,908	1,465	1,744	2,356	<b>1,904</b>	531	582	590	454	540	722	<b>588</b>
	<b>Ouvriers du fond et de la surface réunis</b>													
1951	1,175	1,091	1,151	0,903	1,083	1,365	<b>1,154</b>	348	315	347	267	321	419	<b>346</b>
1952	1,214	1,165	1,164	0,947	1,119	1,490	<b>1,214</b>	359	340	347	285	333	458	<b>365</b>
1953	1,206	1,186	1,237	0,999	1,160	1,493	<b>1,245</b>	353	347	374	296	344	460	<b>374</b>
1954	1,227	1,310	1,280	1,040	1,210	1,568	<b>1,301</b>	380	403	400	322	376	482	<b>403</b>
1955	1,243	1,353	1,341	1,080	1,254	1,699	<b>1,370</b>	388	421	421	335	391	525	<b>427</b>

Il résulte de ces tableaux que l'année 1955 se caractérise par un relèvement substantiel des rendements nets tant des ouvriers du fond (+ 4,3 %) que des ouvriers du fond et de la surface (+ 4,7 %).

L'accroissement est encore plus marqué sur les rendements bruts : fond + 4,8 % et surface + 5,3 %. Mais c'est le bassin de Campine qui assure presque seul cette augmentation du rendement moyen: le rendement net « fond » s'y est accru de près de 10 %, contre moins de 1,4 % pour l'ensemble des bassins du Sud. Au Borinage les rendements de 1955 ont même été inférieurs à ceux de 1954.

### 3. — Les salaires.

Le **salaire** représente la rémunération de toute personne — ouvrier, surveillant, chef-ouvrier, contre-maître ou autre — liée par un *contrat de travail*, en vertu de la loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail.

Les salaires globaux comprennent toutes les sommes gagnées par les ouvriers des mines, qui ont été admises dans la formation du prix de revient des houillères, à l'exclusion des salaires payés pour travaux effectués à forfait par des entrepreneurs, tels que construction de bâtiments, montage de machines, etc...

Comme en 1954, les salaires nets gagnés par les ouvriers ont été déterminés d'une manière précise en déduisant des salaires bruts toutes les retenues opérées par les employeurs, c'est-à-dire les contributions ouvrières aux charges sociales, les amendes, les impôts retenus à la source et les autres retenues éventuelles. Les salaires nets repris au tableau III représentent donc les sommes effectivement remises entre les mains des ouvriers : il n'a cependant pas été tenu compte des retenues qui correspondent à des services rendus par l'employeur, comme la location des maisons, l'intervention dans les frais de transport, etc..., non plus que des retenues par ordre judiciaire.

Afin de documenter les lecteurs sur l'importance relative des diverses retenues, le tableau ci-dessous les reproduit pour les ouvriers à veine, les ouvriers du fond et ceux de la surface.

**Importance des retenues effectuées sur les salaires**

	OUVRIERS A VEINE		OUVRIERS DU FOND		OUVRIERS DE LA SURFACE	
	En valeur absolue	En % des salaires bruts	En valeur absolue	En % des salaires bruts	En valeur absolue	En % des salaires bruts
1. Salaires bruts .....	1 578 100 000	100,0	7 252 046 100	100,0	1 922 294 100	100,0
2. Sécurité sociale .....	125 286 100	7,9	578 593 000	8,0	155 959 100	8,1
3. Amendes .....	1 151 400	0,1	4 175 600	0,1	409 100	—
4. Impôts retenus à la source	87 287 200	5,5	380 527 100	5,2	84 388 800	4,4
5. Autres retenues .....	1 085 800	0,1	4 062 900	—	265 600	—
6. Salaires nets .....	1 363 289 500	86,4	6 284 687 500	86,7	1 681 271 500	87,5

Pour déterminer le salaire journalier moyen brut, il a été nécessaire d'éliminer l'influence des salaires pour les heures supplémentaires et le travail dominical; cet élément a donc été obtenu en divisant le montant total des salaires bruts, gagnés pendant les postes normaux, par le nombre total de ces postes.

Le résultat ainsi obtenu peut être comparé au salaire d'une journée que l'on calculait les années précédentes.

Le salaire journalier moyen net a été obtenu en multipliant le salaire journalier moyen brut par le rapport de la masse des salaires nets à celle des salaires bruts.

Le salaire net ainsi obtenu ne se compare pas directement à celui qui a été établi au cours des années antérieures à 1954, car jusqu'en 1953, il n'a pas été tenu compte des impôts retenus à la source.

Le tableau ci-dessus permet cependant de rétablir cette concordance, car l'influence de cette dernière retenue y a été isolée.

Dans le tableau comparatif ci-dessous, cette concordance a été effectivement rétablie; ce tableau compare donc les salaires nets, impôts non déduits.

SALAIRES JOURNALIERS MOYENS NETS, IMPOTS NON DEDUITS (1)								
ANNEES	Borinage	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume
Ouvriers à veine								
1913	5,89	6,63	6,89	6,88	6,68	6,54	—	6,54
1938	54,29	57,23	58,17	58,68	60,01	57,51	59,48	57,84
Charleroi-Namur								
1950	264,91	259,35	254,95	274,28	275,80	262,78	244,24	257,77
1951	279,99	283,56	274,28	295,62	295,62	282,06	265,29	277,46
1952	289,53	294,12	287,25	302,97	302,97	292,66	276,14	287,97
1953	293,54	296,78	291,09	303,00	303,00	295,40	281,49	291,49
1954 (2)	298,77	298,19	291,38	308,40	308,40	298,29	287,58	295,44
1955 (2)	298,95	300,96	299,13	320,71	320,71	304,57	294,93	302,02
Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)								
1913	5,21	5,85	6,06	6,02	5,79	5,76	6,10	—
1938	49,52	49,44	51,82	52,50	51,59	50,88	52,70	51,16
Charleroi-Namur								
1950	226,23	212,05	225,51	241,09	228,20	240,95	213,47	221,46
1951	237,56	227,61	241,09	242,07	242,07	238,13	228,12	235,61
1952	245,70	236,25	248,93	247,79	247,79	245,72	236,00	243,21
1953	246,42	237,50	253,12	250,14	250,14	248,10	237,66	245,41
1954 (2)	245,35	237,66	255,57	252,09	252,09	249,25	239,88	246,82
1955 (2)	247,69	241,73	262,28	261,27	261,27	255,14	242,85	251,91
Ouvriers de la surface								
1913	3,30	3,99	3,70	3,69	3,62	3,65	4,02	—
1938	37,92	40,13	37,47	39,27	37,90	38,14	38,31	38,17
Charleroi-Namur								
1950	152,34	151,39	148,35	159,86	149,47	150,02	146,09	149,02
1951	157,59	163,00	159,86	159,12	159,12	159,66	155,14	158,51
1952	164,21	170,64	165,23	163,09	163,09	165,35	160,80	164,20
1953	163,99	169,26	165,51	164,85	164,85	165,63	161,66	164,61
1954 (2)	162,97	163,31	161,41	161,72	161,72	162,16	161,15	161,90
1955 (2)	166,74	168,16	170,22	166,97	166,97	168,32	165,95	167,68
Ouvriers du fond et de la surface réunis								
1913	4,73	5,33	5,33	5,44	5,22	5,17	4,24	5,16
1938	46,14	46,64	47,10	48,27	47,72	47,01	48,09	47,18
Charleroi-Namur								
1950	204,32	193,39	199,77	215,09	204,32	200,92	191,99	198,69
1951	214,01	208,81	215,09	218,58	218,58	214,69	206,17	212,54
1952	222,73	217,95	223,44	224,77	224,77	222,70	214,84	220,68
1953	223,41	218,28	226,57	227,17	227,17	224,59	216,10	222,40
1954 (2)	223,10	216,96	227,64	228,69	228,69	225,07	218,49	223,38
1955 (2)	226,33	222,15	236,07	237,35	237,35	231,80	221,80	229,15

(1) Francs de l'époque considérée.

(2) Salaires par poste.

Le coefficient de hausse par rapport à 1938, pour le Royaume et pour l'ensemble des ouvriers, est de 4,86. On remarquera que ce coefficient était déjà de 4,21 en 1950. On observera aussi que le salaire journalier moyen net est inférieur de 10 F en Campine à celui des Bassins du Sud, alors qu'en 1938 il y était supérieur de 1,08 F de l'époque, équivalent de 5,26 F de 1955. L'écart est particulièrement élevé pour les ouvriers du fond autres que les ouvriers à veine.

Le tableau ci-dessous donne, par bassin et pour le Royaume, le salaire brut et le salaire net par tonne extraite, en 1953, 1954 et 1955.

BASSINS	Salaires bruts en F/tonne nette extraite			Salaires nets en F/tonne nette extraite		
	1953	1954	1955	1953	1954	1955
Borinage .....	359,69	363,92	364,27	331,14	316,16	315,78
Centre .....	322,84	322,16	310,93	296,36	279,17	268,68
Charleroi-Namur ...	339,44	339,07	337,88	311,73	294,59	292,46
Liège .....	375,25	374,61	371,29	345,42	325,56	321,54
Sud .....	349,73	350,16	346,52	321,53	304,11	299,99
Campine .....	252,74	247,64	228,87	232,46	218,43	200,46
Royaume .....	319,13	317,71	306,63	293,43	276,99	266,24

Le salaire brut par tonne nette est en baisse partout, sauf au Borinage. La baisse est particulièrement importante en Campine où le salaire brut par tonne nette n'atteint pas les  $\frac{2}{3}$  de la moyenne des autres bassins.

Les salaires annuels moyens qui figurent encore au tableau III ont été obtenus en divisant la masse des salaires par le nombre moyen de présences pendant les jours ouvrables.

Comme cet élément n'est pas établi séparément pour les ouvriers à veine, il n'a plus été possible de calculer le salaire annuel de cette catégorie d'ouvriers.

Pour les autres catégories d'ouvriers, les données ne sont d'ailleurs pas entièrement comparables car les bases de calcul ont été légèrement modifiées. Il convient de remarquer cependant que le calcul du salaire annuel moyen comprend des éléments un peu arbitraires.

#### 4. — Les dépenses.

##### 4.1. — Les dépenses d'exploitation.

Comme précédemment, les dépenses totales envisagées ici comprennent tous les débours nécessités par l'exploitation proprement dite de la mine, dans le sens défini par l'A.R. du 20 mars 1914 relatif aux redevances fixe et proportionnelle sur les mines.

On sait que cet arrêté est basé sur un relevé annuel de toutes les dépenses et de toutes les recettes effectives de la mine. Les dépenses d'investissements sont donc admises pour la totalité des débours réels effectués, mais par contre, les amortissements et les charges financières de toute nature en sont exclus.

Malgré qu'elle soit tenue de respecter ce principe un peu particulier, l'Administration des Mines s'efforce de donner aux renseignements qui lui sont nécessaires une présentation similaire à celle qui a été adoptée par le Conseil National des Charbonnages, lors de la rédaction d'un plan comptable uniforme pour l'ensemble de l'Industrie charbonnière.

Le tableau III hors-texte, qui est relatif aux dépenses d'exploitation, reproduit donc les différents comptes prévus au plan comptable, étant entendu cependant que les provisions et amortissements prévus aux divers comptes ont été remplacés chaque fois par les dépenses réelles.

Les dépenses d'exploitation se décomposent comme suit :

##### 1. — La main-d'œuvre directe.

Les frais de main-d'œuvre renseignés ici ne concernent que les débours affectés à cette fin qui courent directement à l'extraction et à la préparation du charbon.

Leur total a atteint en 1955, 8.155 millions de francs de salaires et 3.517 millions de francs de charges.

Si l'on compare ce total à la masse des salaires, on remarque que les autres éléments du prix de revient comprennent encore 1.019 millions de francs de salaires et 381 millions de francs de charges sociales.

Rapportés à la tonne extraite, les frais de la main-d'œuvre directe se sont élevés au total à 390,09 F. Ils ont été de 442,50 F pour l'ensemble des Bassins du Sud (488,45 F dans le bassin de Liège), et de 287,12 F seulement en Campine.

##### 2. — Les consommations et approvisionnements.

Parmi les approvisionnements des mines, les matériaux du soutènement jouent évidemment un rôle important.

Le tableau III donne séparément le coût des bois et des fers de soutènement. Le coût du soutènement en Campine n'est pas réellement moins élevé que dans le Sud : il comprend, en effet, dans ce bassin, une grande consommation de claveaux de béton, compris ici dans les consommations diverses, notablement plus élevées que dans le Sud.

A titre indicatif, voici l'évolution de ces éléments au cours des dernières années :

**Coût du soutènement en francs par tonne extraite**  
(bois et fers seulement).

ANNEES	BOIS	FERS
1948	38,71	18,66
1950	29,97	17,14
1952	34,93	24,56
1953	27,22	22,52
1954	28,10	21,47
1955	33,94	22,58

3. — *La force motrice, les transports de surface, les ateliers et divers.*

En 1955, la force motrice et les transports à la surface intervenaient pour 61,61 F à la tonne extraite et le fonctionnement des ateliers et diverses autres dépenses pour 36,17 F.

Il y a lieu de noter que les rentrées de mine provenant de la vente du grisou capté ont été déduites des dépenses portées au compte « force motrice ». Nonobstant la mécanisation poussée des charbonnages campinois, la consommation d'énergie par tonne nette (y compris les transports à la surface) y est inférieure de 58 % à celle des charbonnages de Wallonie.

4. — *Les dégâts miniers.*

Ce poste s'élève à 1,65 % des dépenses à la tonne dans les bassins du Sud ; il n'atteint que 0,4 % en Campine.

5. — *Les frais généraux.*

L'ensemble de ces rubriques donne les dépenses totales d'exploitation qui ne comprennent donc pas les dépenses d'immobilisation.

4.2. — *Les dépenses totales de la mine.*

Les dépenses totales de la mine s'obtiennent en ajoutant aux dépenses d'exploitation, les coûts réels des travaux de 1<sup>er</sup> établissement effectués au cours de l'année 1955.

Ces travaux sont rangés dans une des catégories suivantes :

- 1) Creusement de puits à partir de la surface, ainsi que recarrage ayant pour but d'augmenter la capacité d'extraction.
- 2) Achats de terrains.
- 3) Constructions de bâtiments (sauf triages-lavoirs et centrales et sous-stations électriques).
- 4) Achats de chaudières, machines, moteurs, (sauf triages-lavoirs et centrales et sous-stations électriques), non compris les outils, le matériel roulant, les chevaux, etc...
- 5) Installations et modifications essentielles de triages-lavoirs.
- 6) Installations et modifications essentielles de centrales et sous-stations électriques pour autant, en ce qui concerne les centrales, que la mine consomme plus de 50 % de l'énergie produite.
- 7) Fabriques de claveaux.
- 8) Voies de communication et matériel de transport et de traction de la surface.
- 9) Sondages de recherches dans la concession.
- 10) Autres dépenses de 1<sup>er</sup> établissement.

Le coût total de ces travaux est donné par bassin à la dernière colonne du tableau III, qui donne par ailleurs les dépenses totales de la mine.

Les dépenses totales reprises au tableau III comprennent notamment la valeur des charbons prélevés sur l'extraction pour la consommation propre des mines.

Comme la fixation de cette valeur est forcément arbitraire, l'Administration des Mines a l'habitude de fournir un relevé des dépenses autres que celles provenant de la propre production et de rapporter ces sommes aux tonnages susceptibles d'être vendus à l'extérieur.

Ces renseignements sont donnés dans le tableau ci-après ; toutefois, comme depuis 1952, la valeur de la consommation propre n'est plus répartie entre les divers postes du prix de revient, la correction n'a pu être faite que sur les dépenses totales ; les sommes indiquées à chacune des rubriques représentent donc toutes les dépenses du tableau III, mais rapportées chaque fois au nombre de tonnes vendables.

A partir de 1954, la modification intervenue dans la définition de la consommation propre, signalée au chapitre du Marché charbonnier, fausse légèrement la comparaison avec les années antérieures. Signalons que si la définition de la consommation propre n'avait pas été modifiée, les dépenses totales du Royaume rapportées au nombre total de tonnes vendables eussent été de 750,79 F.

## DEPENSES RAPPORTEES A LA TONNE VENDABLE

1955	Borinage	Centre	Charleroi-Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume
<b>Main-d'œuvre directe</b> ... ..	502,09	439,28	465,97	521,99	482,58	313,05	424,98
1. — Salaires bruts et primes ... ..	350,15	309,76	329,85	361,77	338,36	216,40	296,93
2. — Frais afférents à la main-d'œuvre ... ..	151,94	129,52	136,12	160,22	144,22	96,65	128,05
<b>Matériel de service et consommations</b> ... ..	143,55	129,48	135,00	142,80	137,72	143,57	139,71
1. — Matériel de service ... ..	33,77	18,89	30,85	32,04	29,57	58,39	39,37
2. — Bois de mine ... ..	45,47	43,95	42,57	39,48	42,66	25,93	36,98
3. — Soutènement métallique ... ..	29,79	31,92	26,15	28,03	28,44	17,16	24,60
4. — Claveaux ... ..	0,93	0,87	0,70	0,03	0,61	12,41	4,62
5. — Autres consommations ... ..	33,59	33,85	34,73	43,22	36,44	29,68	34,14
<b>Prestations et fournitures extérieures</b> ... ..	9,29	9,87	9,33	5,23	8,40	14,50	10,47
<b>Force motrice (1)</b> ... ..	64,71	54,02	54,15	68,42	59,88	34,86	51,38
<b>Transports surface (1)</b> ... ..	19,35	17,99	22,24	12,34	18,40	10,56	15,74
<b>Ateliers (1)</b> ... ..	35,00	20,38	24,35	25,35	26,10	27,20	26,48
<b>Dégâts miniers</b> ... ..	15,61	5,72	11,86	22,80	14,24	2,65	10,31
<b>Frais généraux</b> ... ..	70,85	69,48	75,84	74,32	73,26	61,67	69,32
<b>Immobilisations</b> ... ..	39,80	17,92	53,84	47,70	42,82	58,97	48,31
<b>Total général (2) 1955</b> ... ..	861,67	715,24	807,21	887,89	821,87	628,39	756,14
1954 ... ..	841,09	779,29	803,18	861,05	821,71	658,84	769,36
1953 ... ..	912,32	829,80	835,66	829,31	849,66	704,79	804,35
1952 ... ..	813,54	793,43	842,91	889,69	838,67	654,57	779,24
1951 ... ..	807,04	771,53	797,30	848,96	807,77	633,99	752,70
1938 ... ..	124,34	133,52	Charleroi 138,74 Namur 136,29	158,91	143,38	127,16	139,78

(1) Ces postes peuvent comprendre des charbons provenant de la production de la mine.

(2) Dépenses totales du tableau III diminuées de la valeur de la consommation propre donnée au tableau I.

A titre indicatif, voici les coefficients de hausse pour le Royaume et par rapport à 1938 de différents postes du prix de revient de la tonne nette produite :

	1938	1952	1953	1954	1955
Salaires bruts .....	100	489	485	483	466
Charges sociales et autres dépenses en faveur des ouvriers .....	100	1 003	1 019	1 012	982
Main-d'œuvre globale .....	100	576	575	572	552
Dépenses totales .....	100	562	556	550	541

### 5. — Les résultats de l'exploitation.

On obtient le résultat brut des exploitations minières en comparant la valeur nette totale de la production, telle qu'elle résulte du tableau I hors-texte, aux dépenses totales de ces mêmes exploitations qui ont été définies ci-dessus.

Ce résultat est donné dans le tableau III à la colonne : « Excédent de la valeur totale produite sur les dépenses totales réelles de la mine ».

Le tableau ci-dessous reproduit le résultat brut respectivement pour l'ensemble des mines en bénéfice et en perte.

#### Résultats bruts d'exploitation

BASSINS	Mines en boni (1)		Mines en mali (1)		Excédent	
	Nombre	Global F	Nombre	Global F	Global F	par t extraite F
Borinage .....	1	+ 16 795 500	6	— 529 599 300	— 512 803 800	— 124,38
Centre .....	6	+ 99 630 200	1	— 12 610 200	+ 87 020 000	+ 23,72
Charleroi-Namur ...	10	+ 173 170 600	14	— 119 094 100	+ 54 076 500	+ 7,55
Liège .....	10	+ 98 346 900	10	— 220 373 800	— 122 026 900	— 25,33
Sud .....	27	+ 387 943 200	31	— 881 677 400	— 493 734 200	— 24,97
Campine .....	7	+ 1 259 489 800			+ 1 259 489 800	+ 124,16
Royaume .....	34	+ 1 647 433 000	31	— 881 677 400	+ 765 755 600	+ 25,59

(1) Mines actives en 1955.

Le résultat net d'exploitation s'obtient en ajoutant au résultat brut les subventions et rectifications.

Les corrections portent sur les éléments suivants :

a) les subventions de la C.E.C.A. et de l'Etat (autres que la péréquation) qui ne concernent que les mines marginales du Borinage, rentrées provenant du « Fonds de soutien » créé au début de l'année 1954.

b) les soldes éventuels des comptes « Fonds de soutien » (1954), « Fonds de solidarité » (1946) et « Caisse de compensation de l'Industrie charbonnière » (antérieure à 1946).

c) les différences d'évaluation des matières consommées. Les matières sont en effet consommées au prix du jour de leur emploi qui peut être différent du prix de leur achat.

Dans le tableau ci-après, les résultats nets d'exploitation sont donnés séparément pour l'ensemble des mines en boni et en mali.

### Résultats nets d'exploitation après subventions et rectifications

BASSINS	Mines en boni (1)		Mines en mali (1)		Ensemble des mines		Dépenses d'immobilisation	
	Nombre	Global F	Nombre	Global F	Global F	par t extraite F	Global F	par t extraite F
Borinage .....	1	+ 19 377 300	6	- 257 347 100	- 237 969 800	- 57,72	150 867 000	36,59
Centre .....	6	+ 102 651 400	1	- 12 496 000	+ 90 155 400	+ 24,57	59 320 500	16,17
Charleroi - Namur	10	+ 176 630 000	14	- 114 786 500	+ 61 843 500	+ 8,63	351 201 300	49,02
Liège .....	10	+ 99 885 200	10	- 217 349 700	- 117 464 500	- 24,38	215 052 700	44,63
Sud .....	27	+ 398 543 900	31	- 601 979 300	- 203 435 400	- 10,29	776 441 500	39,26
Campine .....	7	+ 1 264 815 600	—	—	+ 1 264 815 600	+ 124,68	550 201 400	54,23
Royaume .....	34	+ 1 663 359 500	31	- 601 979 300	+ 1 061 380 200	+ 35,47	1 326 642 900	44,34

(1) Mines actives en 1955.

Il y a lieu de remarquer qu'à partir de 1952, le résultat net ne concorde plus entièrement avec le produit net qui sert de base au calcul de la redevance proportionnelle. En effet, l'arrêté du 20 mars 1914 repris par un arrêté du 10 août 1943, qui fut confirmé par un arrêté du Régent du 14 février 1946 stipule que, pour le calcul de la redevance, il y a lieu de comprendre dans les dépenses de la mine notamment :

— les contributions, redevances et taxes afférentes à la mine, payées à l'Etat, à la Province et aux Communes;

— les autres frais divers (y compris appointements, tantièmes, dépenses en faveur du personnel).

Dans ce calcul, les impositions et les frais divers sont donc à déduire intégralement, quelle que soit leur nature. Par contre, le plan comptable dont les statistiques s'inspirent dans la mesure la plus large possible exclut les charges qui sont uniquement fonction du résultat, comme la redevance proportionnelle, la taxe professionnelle, la contribution nationale de crise et les tantièmes alloués aux administrateurs. Aussi, à partir de 1952, ces éléments n'ont-ils plus été déduits du « résultat net » qui figure dans les tableaux statistiques.

Les résultats nets des dix dernières années sont consignés dans le tableau suivant.

ANNEES	BASSIN DU SUD		CAMPINE		ROYAUME	
	Bénéfice (+) ou perte (-)	par tonne	Bénéfice (+) ou perte (-)	par tonne	Bénéfice (+) ou perte (-)	par tonne
1946	- 14 629 400	- 0,94	+ 93 668 000	+ 12,86	+ 79 038 600	+ 3,46
1947	- 143 883 700	- 8,35	+ 76 785 500	+ 10,67	- 67 098 200	- 2,75
1948	+ 101 058 500	+ 5,39	+ 583 825 300	+ 73,50	+ 684 883 800	+ 25,66
1949	+ 869 638 600	+ 43,70	+ 366 322 900	+ 46,05	+ 1 235 961 500	+ 44,37
1950	+ 457 730 800	+ 23,84	+ 585 947 600	+ 72,15	+ 1 043 678 400	+ 38,20
1951	- 526 311 100	- 25,82	+ 1 049 614 100	+ 113,29	+ 523 303 000	+ 17,65
1952	- 591 195 700	- 28,60	+ 1 073 168 400	+ 110,49	+ 481 972 700	+ 15,86
1953	- 622 284 800	- 30,24	+ 660 962 600	+ 69,70	+ 38 677 800	+ 1,29
1954	- 638 195 000	- 31,92	+ 552 602 400	+ 59,69	- 85 592 600	- 2,93
1955	- 203 435 400	- 10,29	+ 1 264 815 600	+ 124,68	+ 1 061 380 200	+ 35,47



En 1939, le bénéfice à la tonne était, pour le Royaume, de 14,01 francs.

Au cours des quatre dernières années, la situation de l'ensemble des mines du Royaume peut être résumée comme suit :

ANNEES	Dépenses — F/t			Valeur totale de la production F/t	Résultat brut F/t	Subventions et rectifications F/t	Résultat net F/t
	Main-d'œuvre	Autres dépenses	Totales				
1952	455,15	304,52	759,67	752,90	— 6,77	+ 22,63	+ 15,86
1953	454,36	298,24	752,60	740,86	— 11,74	+ 13,03	+ 1,29
1954	452,06	291,65	743,71	736,39	— 7,32	+ 4,39	— 2,93
1955	436,91	294,37	731,28	756,87	+ 25,59	+ 9,88	+ 35,47

Par rapport à l'année 1954, on constate une réduction des dépenses de 12,43 F/t qui provient en ordre principal d'une réduction des dépenses de main d'œuvre, compensée partiellement par une augmentation des autres dépenses. La valeur de la production accuse au contraire une augmentation de 20,48 F/t.

Le résultat brut des exploitations minières a donc été fortement amélioré. Au lieu des pertes des trois années antérieures, perte qui était encore de 7,32 F/t en 1954, le résultat brut pour 1955 fait apparaître un bénéfice de 25,59 F/t, qui représente 3,5 % du coût de production.

Si l'on tient compte des subventions et rectifications, le résultat net est encore plus favorable et atteint près de 5 % du coût (4,85 %).

## B. — MINES METALLIQUES

L'exploitation de minerais de métaux non ferreux a été abandonnée en Belgique depuis de nombreuses années. La dernière activité signalée dans ce domaine remonte en effet à 1946.

L'extraction du minerai de fer est localisée exclusivement à l'extrémité sud-est de la province de Luxembourg où le bassin français s'étend légèrement au-delà de la frontière belge.

La production belge de minerai qui était en régression depuis plusieurs années, s'est relevée sensiblement en 1955 et a dépassé le niveau de 1953, tout en restant encore notablement inférieure à celui de 1952.

En 1952 la production avait encore atteint 135.080 tonnes pour une valeur de 12.193.700 F; en 1953 la production avait fléchi à 99.640 tonnes représentant une valeur de 9.903.500 F; en 1954, on n'avait plus extrait que 82.410 tonnes dont la valeur globale atteignit : 6.999.300 F; en 1955, l'extraction est remontée à 105.730 tonnes pour une valeur globale de 8.986.900 F, mais le résultat financier reste négatif comme précédemment.

La société qui exploite ce gisement a occupé en moyenne 76 ouvriers au cours de l'année 1955.

## C. — MINIERES

Les sièges en exploitation dans le Limbourg ont produit 2.450 tonnes de limonite des prairies pour une valeur de 367.500 F en occupant 4 ouvriers.

En 1954 la production atteignit 2160 tonnes, représentant une valeur de 324.000 F.

## D. — CARRIERES ET INDUSTRIES CONNEXES

(Tableau IV).

Un arrêté ministériel du 7 mars 1951 a chargé l'Administration des Mines d'élaborer, conjointement avec l'Institut National de Statistique, la statistique annuelle de toutes les carrières et industries connexes du Royaume.

Jusqu'en 1949 inclus, les « Annales des Mines » publiaient les données des carrières et usines annexes placées sous la surveillance des ingénieurs du Corps des Mines, c'est-à-dire de la presque totalité des carrières du pays : Namur, Luxembourg, Hainaut, Liège, Limbourg et partie sud du Brabant.

A partir de 1950, les données publiées intéressent toutes les carrières et industries connexes du Royaume.

On entend par industries connexes celles qui ne sont pas directement annexées aux sièges d'extractions de la matière première : fabriques de plâtres et agglomérés de plâtre, usines de carbonates de chaux précipités, entreprises de dragage, certaines scieries de marbre, installations chauffournières indépendantes, etc..., lesquelles sont placées sous la surveillance de l'Administration de la Protection Technique du Travail.

L'arrêté du 7 mars 1951 soumet la statistique des carrières aux dispositions générales réglementant l'activité de l'Institut National de Statistique, et plus spécialement à l'obligation de ne publier que des résultats globaux et anonymes ne pouvant permettre d'identifier les renseignements relatifs à tel ou tel établissement particulier. En outre ces résultats globaux eux-mêmes ne peuvent être publiés qu'avec l'assentiment du Conseil Professionnel ou des Groupements professionnels intéressés, sauf décision du Ministre des Affaires Economiques, le Conseil supérieur de statistique entendu. C'est la raison pour laquelle on ne trouvera plus dans le tableau IV hors texte les renseignements par province relatifs à certains produits; ces renseignements y sont remplacés par des guillemets (»). Cette indication signifie que, dans la province ou le groupe de provinces donné, il existe des carrières ou établissements qui ont vendu en 1955 certaines quantités du produit considéré, mais que les renseignements y relatifs ne peuvent être publiés, soit que le nombre de producteurs dans la province ou le groupe de provinces soit égal ou inférieur à 2, soit que par différence avec les données globales pour le Royaume, ils puissent permettre de reconstituer les renseignements relatifs à une autre province ou le nombre de producteurs serait égal ou inférieur à deux.

En revanche, un tiret (—), signifie qu'il n'y a dans la province en cause aucun producteur de la matière sous rubrique.

\* \* \*

Le tableau ci-après permet de comparer l'activité des carrières en 1938, 1950 et années suivantes :

		1938	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Sièges en activité	souterraines .....	142	54	57	58	51	52	54
	à ciel ouvert .....	776	571	577	624	612	658	670
	industries connexes ...		55	105	99	88	90	109
Ouvriers (1)	Carrières { intérieur .. souter- { surface ... raines { total .....	704	503	470	439	385	377	362
		655	483	454	428	385	385	375
		1 359	986	924	867	770	762	737
	Carrières à ciel ouvert	24 976	15 859	15 070	14 855	12 723	11 982	11 561
	Industries connexes ...		797	1 274	1 215	1 144	1 280	1 416
<i>Total général : .....</i>		26 335	17 642	17 268	16 937	14 637	14 024	13 714
Valeur de la production (en millions de francs de l'époque) .....		608	2 220	2 787	2 638	2 471	2 481	2 804

(1) A partir de 1949, le nombre d'ouvriers est obtenu pour chaque carrière en divisant le nombre total d'heures-ouvriers (surveillants et chefs mineurs inclus) par le nombre total d'heures d'activité de la carrière.

Pour les années antérieures, on prenait la moyenne de deux quinzaines : l'une en juillet, l'autre en décembre.

Le nombre global d'ouvriers ne cesse de décroître, malgré l'augmentation du nombre des entreprises et de la valeur de la production depuis 1953. C'est la conséquence de la mécanisation croissante des travaux de carrière.

Les indications du tableau IV montrent que l'activité des carrières s'est quelque peu intensifiée en 1955 par rapport à 1954, puisque la valeur des ventes a augmenté de plus de 12,5 %. Cette amélioration provient surtout des secteurs dont l'activité est liée à celle de la sidérurgie et de la métallurgie : les sables pour la métallurgie, dont la production est passée de 571.000 tonnes en 1954 à 797.000 t en 1955, la chaux en roche de 1.406.000 t à 1.739.000 t, la dolomie frittée de 207.000 t en 1954 à 249.000 t en 1955, mais également des secteurs liés à la construction : les sables pour la construction passent de 1.482.000 t en 1954 à 1.613.000 t en 1955, les graviers et sables de dragage de 1.787.000 t en 1954 à 2.979.000 t en 1955. La production de kaolin a également augmenté de 25 % et les ventes de « sous-produits » du petit granit de plus de 88 %.

En revanche les ventes de petit granit brut ont diminué de plus de moitié (3.262 m<sup>3</sup> en 1955 contre 7.601 en 1954) et celles de bimbeleries ont baissé de 16 % en poids, tant en gardant sensiblement la même valeur.

La valeur indiquée au tableau IV ne concerne que les produits extraits et traités ayant fait l'objet d'une vente proprement dite : elle se monte, pour l'année sous revue, à 2.804 millions de francs en chiffres ronds, contre 2.481 millions en 1954.

En 1938, la valeur globale des produits des carrières recensées était de 608 millions de francs.

## E. — RECAPITULATION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

L'ensemble des industries extractives du Royaume, a occupé quelque 130.000 ouvriers en 1955. En chiffres ronds, le nombre correspondant était de 158.000 en 1938.

Fabrication du coke

1955 — TABLEAU V.

	Unité de quantité	COKERIES																ENSEMBLE														
		Minières				Métallurgiques				Indépendantes																						
<b>A. — MAIN D'ŒUVRE</b>																																
1. Nombre d'usines en activité . . . . .	—	3				10				6							19															
2. Nombre moyen d'ouvriers occupés (1) . . . . .	—	724				2 528				869							4 121															
3. Nombre total de journées-ouvriers (2) . . . . .	—	233 345				922 277				314 395							1 470 017															
4. Montant global des salaires bruts . . . . .	1 000 F	54 257				251 009				75 168							380 434															
5. Nombre d'employés inscrits le 15-10-1956 . . . . .	—	153				585				180							918															
6. Montant global des appointements bruts . . . . .	1 000 F	17 088				72 628				25 642							115 358															
7. Montant des charges sociales supportées par les employeurs et afférentes aux salaires et appointements ci-dessus (3) . . . . .	1 000 F	23 869				99 510				24 714							148 093															
<b>B. — CONSOMMATIONS</b>																																
<b>a) Matières premières</b>																																
Réceptions de houille	t	belge . . . . .	1 509 819			4 712 175				702 188							6 924 182															
		étrangère . . . . .	21 707			1 031 887				677 815							1 731 409															
		Total . . . . .	1 531 526			5 744 062				1 380 003							8 655 591															
Enfournement total . . . . .	t	1 529 131			5 666 041				1 366 241								8 561 413															
<b>b) Combustible et énergie</b>																																
1. Charbon de terre . . . . .	t	11 840			4 623					11 462							27 925															
2. Coke acheté . . . . .	t	—			393					6 175							6 568															
3. Agglomérés de houille . . . . .	t	863			2 137					67							3 067															
4. Huile combustible (fuel-oil, gaz-oil, etc.) dont pour carburant . . . . .	hl	11 063			17 746					16 886							45 695															
5. Essence et pétrole . . . . .	hl	—			741					333							1 074															
6. Gaz venant de l'extérieur (achats, hauts-fourneaux, synthèse) ramenés à 4.250 calories, 0° et 760 mm Hg . . . . .	1 000 m <sup>3</sup>	240			315					494							1 049															
7. Energie électrique . . . . .	MWh	77 399			367 342					66 849							511 590															
8. Autres . . . . .	1 000 F	28 427			127 343					22 109							177 879															
		7 510			41 929					—							49 439															
<b>C. — PRODUCTION, ECOULEMENT, MOUVEMENT DES STOCKS</b>																																
1) Coke	Production	Consommation propre	Livraisons au personnel	Cessions	Ventes		Valeur moyenne des ventes et livraisons au personnel	Mouvement des stocks	Production	Consommation propre	Livraisons au personnel	Cessions	Ventes		Valeur moyenne des ventes et livraisons au personnel	Mouvement des stocks	Production	Consommation propre	Livraisons au personnel	Cessions	Ventes		Valeur moyenne des ventes et livraisons au personnel	Mouvement des stocks								
	1	2	3	4	5	6							5	6							5	6			5	6	7	8	1	2	3	4
80 mm et plus . . . . .	955 122	190	—	—	710 273	242 138	992,18	+ 2 521	3 610 056	2 133	—	3 281 067	334 602	3 635	1 019,95	— 11 381	781 355	10 404	4	6 147	490 194	275 466	1 022,30	— 860	5 346 533	12 727	4	3 287 214	1 535 069	521 239	1 007,97	— 9 720
80/60 et 60/40 . . . . .	114 573	461	358	—	96 963	24 671	966,23	— 7 880	300 291	4 517	246	132 841	140 512	25 791	1 009,93	— 3 616	155 613	25 259	178	1 621	78 541	67 528	908,61	— 17 514	570 477	30 237	782	134 462	316 016	117 990	963,58	— 29 010
40/20 et 20/10 . . . . .	59 660	18 860	2 849	—	29 577	11 041	901,01	— 2 667	260 857	3 462	38 611	98 347	111 995	13 920	856,14	— 5 478	59 976	15 175	2 844	4 045	23 430	17 866	875,49	— 3 384	380 493	37 497	44 304	102 392	165 002	42 827	867,26	— 11 529
moins de 10 mm . . . . .	50 041	8 779	19	—	34 467	6 663	402,17	+ 113	198 404	23 527	970	71 362	45 476	57 399	422,44	— 330	52 031	12 212	—	21 012	9 739	5 817	461,94	+ 3 251	300 476	44 518	989	92 374	89 682	69 879	421,07	+ 3 034
Total . . . . .	1 179 396	28 290	3 226	—	871 280	284 513	965,08	— 7 913	4 369 608	33 639	39 827	3 583 617	632 585	100 745	902,68	— 20 805	1 048 975	63 050	3 026	32 825	601 904	366 677	989,55	— 18 507	6 597 979	124 979	46 079	3 616 442	2 105 769	751 935	956,65	— 47 225
2) Gaz (4.250 cal., 0°, 760 mm de Hg)	Production	Consommation propre	Cessions	Ventes	Valeur moyenne des ventes	Production	Consommation propre	Cessions	Ventes	Valeur moyenne des ventes	Production	Consommation propre	Cessions	Ventes	Valeur moyenne des ventes	Production	Consommation propre	Cessions	Ventes	Valeur moyenne des ventes												
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5												
de fours . . . . .	490 432	68 095	192 567	229 781	0,89	1 903 853	587 687	648 234	667 970	0,92	457 524	142 791	139 329	175 455	1,04	2 851 809	798 573	980 130	1 073 206	0,93												
pauvre . . . . .	23 517	18 915	—	4 602	0,89	3 263	289	—	2 974	0,91	21 054	21 054	—	—	—	47 834	40 258	—	7 576	0,90												
autres (à l'eau, réformé, butane) . . . . .	6 036 (4)	1 698	—	4 338	0,89	5 052	—	—	5 052	1,27	35 752 (5)	7 118	26 104	2 539	0,95	46 840	8 816	26 104	11 929	1,07												

(1) Nombre de journées de travail de l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires, divisé par le nombre de jours d'activité de la cokerie.  
 (2) Nombre de journées de travail effectuées par l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires.  
 (3) Cotisations à la Sécurité sociale, primes d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, rémunérations complémentaires et autres frais afférents à la main-d'œuvre.  
 (4) Gaz réformé.  
 (5) Dont 2.539 de butane.

Les mines de houille, les mines métalliques et minières ont réalisé une production évaluée à 22 milliards 654.757.700 francs.

Les carrières et industries connexes ont effectué *des ventes* pour une valeur globale de 2.803 millions 538.000 francs.

## CHAPITRE DEUXIEME

### LA FABRICATION DU COKE ET DES AGGLOMERES DE HOUILLE

#### A. — FABRICATION DU COKE

(Tableau V)

##### Classement.

Les données du tableau V se rapportent :

- a) aux cokeries minières, dépendant d'un charbonnage ou de groupes de charbonnages;
- b) aux cokeries métallurgiques, dépendant d'usines métallurgiques;
- c) aux cokeries indépendantes, comprenant les cokeries de la synthèse, les cokeries gazières et les cokeries verrières.

La répartition des établissements actifs entre ces catégories n'a pas subi de modification depuis 1953. Une cokerie gazière indépendante a cessé son activité en 1954.

Les ingénieurs du Corps des Mines surveillent directement toutes les cokeries de la région minière du pays; les autres cokeries communiquent néanmoins à l'Administration des Mines les renseignements statistiques qui les concernent.

Il est à noter que les renseignements qui vont suivre ne concernent pas les usines à gaz proprement dites. Ces usines qui tendent de plus en plus à disparaître, n'ont plus qu'un intérêt local. En 1955, elles ont encore enfourné 14.531 tonnes de charbon et produit 10.171 tonnes de coke. Elles ont distribué 7.370.000 m<sup>3</sup> de gaz ramené à 4.250 calories, 0° et 760 mm de Hg.

##### Extension et modifications du tableau V.

A partir de l'année sous revue, la statistique des cokeries a été établie en exploitant simultanément les questionnaires dressés par l'Institut National de Statistique pour le calcul de la valeur ajoutée et, ensuite, du Revenu National, et la récapitulation des renseignements mensuels que les déclarants fournissent à la Haute Autorité de la communauté européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.). Il en résulte une présentation du tableau V hors texte quelque peu différente de celle des années antérieures.

Pour assurer la concordance des diverses statistiques publiées il fallait opter entre des définitions parfois assez différentes. Ce sont ici celles de la C.E.C.A. qui ont été admises.

C'est ainsi que par « *consommation propre de coke* » il faut entendre :

1° pour une *cokerie minière*, les consommations non seulement de la cokerie elle-même, mais aussi celles de la mine dont elle dépend et des autres établissements connexes de cette mine (fabrique d'agglomérés, centrale électrique, etc.) ;

2° pour une *cokerie sidérurgique ou indépendante*, la consommation de la cokerie seule. Le coke consommé par les usines et services de l'établissement sidérurgique dont dépend la cokerie est considéré comme cédé à ces usines et services et compris au tableau dans les *cessions*.

Par « *livraisons au personnel* » (gratuites et à prix réduit) il faut comprendre

1° pour les *cokeries minières*, les livraisons non seulement au personnel propre des cokeries mais encore à celui des mines dont dépendent ces cokeries et des autres établissements connexes de ces mines;

2° pour les *cokeries métallurgiques*, les livraisons au personnel propre des cokeries et au personnel des usines auxquelles ces cokeries sont rattachées.

3° pour les *cokeries indépendantes*, les livraisons au personnel propre des cokeries et des usines auxquelles elles sont rattachées (synthèse, etc.).

Les consommations de coke et de gaz sont scindées, selon les conceptions de l'I.N.S., suivant qu'il s'agit de coke et de gaz éventuellement *achetés* au dehors ou de coke et de gaz *de production propre*. Les premiers figurent au littéra B « *Consommations* » du tableau, les seconds au littéra C « *Production, Ecoulement, Mouvement des Stocks* » dans les colonnes « *consommation propre* ».

Le tableau a été complété par des renseignements relatifs à la main d'œuvre (nombre d'employés, salaires, appointements, charges sociales).

On y a distingué aussi les « *réceptions* » de fines à coke et l'« *enfournement total* ». La différence constitue le mouvement des stocks de houille des cokeries.

En revanche, à partir de l'année sous revue, l'Administration des Mines ne publiera plus les données relatives aux sous-produits. Ceux-ci entrent dans la cadre de la statistique des industries chimiques, établie par l'Institut National de Statistique. Le lecteur que cet aspect de la production des cokeries intéresse est prié de se reporter aux publications de cet Institut.

### Production, consommation et personnel.

La production totale de coke de 1955 s'est élevée à 6.597.979 tonnes contre 6.146.821 tonnes en 1954 et 5.945.416 tonnes en 1953. L'accroissement a donc été de 7,3 % par rapport à l'année précédente, elle-même en progrès de 3,4 % sur 1953. Les données provisoires relatives à 1956 indiquent un nouveau et considérable accroissement de la production des cokeries, qui atteindrait 7.270.450 tonnes (+ 10,2 %).

On trouvera dans la statistique économique de 1954 (numéro de mars 1956) un tableau permettant de suivre l'évolution de la production dans les différentes catégories de cokeries, nonobstant les changements intervenus en 1953 dans leur répartition.

L'enfournement correspondant à la production s'est élevé à 8.561.413 tonnes.

À partir de 1955 il n'est plus fait de ventilation des enfournements par pays de provenance. Par contre, les déclarants ont été invités à donner le détail des réceptions de houille.

Les réceptions de houille dans les cokeries se sont élevées à 8.655.591 tonnes. Le tableau ci-dessous donne le détail de ces réceptions par pays de provenance.

PAYS DE PROVENANCE	Cokeries minières	Cokeries métallurgiques	Cokeries indépendantes	Ensemble
Belgique .....	1 509 819	4 712 175	702 188	6 924 182
Allemagne .....	—	471 722	166 767	638 489
France .....	—	120 705	26 199	146 504
Grande-Bretagne .....	—	3 850	82 768	86 618
Pays-Bas .....	—	107 053	300	107 353
Etats-Unis .....	21 707	328 557	401 781	752 045
<i>Total : .....</i>	<i>1 531 526</i>	<i>5 744 062</i>	<i>1 380 003</i>	<i>8 655 591</i>

Le tableau ci-dessous rappelle les enfournements des 5 dernières années en adoptant les groupes formés en 1953.

ANNEES		minières 1 000 t	métallurgiques 1 000 t	indépendantes 1 000 t	Ensemble 1 000 t	
1951 (1)	Charbon {	belge .....	1 455	4 069	936	6 460
		étranger ...	5	948	517	1 470
	<i>Total : .....</i>	<i>1 460</i>	<i>5 017</i>	<i>1 453</i>	<i>7 930</i>	
1952 (1)	Charbon {	belge .....	1 516	4 575	1 072	7 163
		étranger ...	—	690	491	1 181
	<i>Total : .....</i>	<i>1 516</i>	<i>5 265</i>	<i>1 563</i>	<i>8 344</i>	
1953 (1)	Charbon {	belge .....	1 214	4 506	811	6 531
		étranger ...	46	606	567	1 219
	<i>Total : .....</i>	<i>1 260</i>	<i>5 112</i>	<i>1 378</i>	<i>7 750</i>	
1954 (1)	Charbon {	belge .....	1 369	3 899	482	5 750
		étranger ...	36	1 387	787	2 210
	<i>Total : .....</i>	<i>1 405</i>	<i>5 286</i>	<i>1 269</i>	<i>7 960</i>	
1955 (2)	Charbon {	belge .....	1 510	4 712	702	6 924
		étranger ...	22	1 032	678	1 732
	<i>Total : .....</i>	<i>1 532</i>	<i>5 744</i>	<i>1 380</i>	<i>8 656</i>	

(1) Enfournements.

(2) Réceptions.

Fabriques d'agglomérés de houille

1955 — TABLEAU VI.

	BORINAGE et CENTRE			CHARLEROI-NAMUR			LIEGE			REGION NON MINIERE			ROYAUME							
Usines, en activité ... ..	3			20			8			3			34							
Journées-ouvriers (1) ... ..	35 699			78 874			41 393			7 665			163 631							
Nombre d'employés inscrits le 15 octobre 1955 ... ..	2			14			15			4			35							
Nombre moyen d'ouvriers occupés (2) ... ..	122			296			143			31			592							
<b>DEPENSES DE PERSONNEL</b>																				
Appointements ... .. 1 000 F	99			810			1 009			320			2 238							
Salaires ... .. 1 000 F	6 881			16 353			8 821			1 612			33 667							
Cotisations sociales à charge de l'employeur ... .. 1 000 F	1 557			3 744			2 054			402			7 757							
Assurances contre les accidents de travail ... .. 1 000 F	298			1 014			344			92			1 748							
Assurances contre les maladies professionnelles ... .. 1 000 F	4			6			5			—			15							
Autres charges sociales et rémunérations complémentaires 1 000 F	901			1 841			1 267			106			4 115							
<b>CONSOMMATIONS</b>																				
<b>A. Combustibles et électricité</b>																				
Charbon de terre ... .. t	6 269			26 421			10 478			467			43 635							
Coke ... .. t	—			—			—			—			—							
Agglomérés de houille ... .. t	—			—			966			—			966							
Huiles combustibles ... .. hl	338			30			—			—			368							
Essence et pétrole ... .. hl	—			—			—			56			56							
Gaz ... .. m <sup>3</sup>	—			—			—			—			—							
Electricité ... .. MWh	2 806			6 039			3 897			385			13 127							
Autres ... .. 1 000 F	33			1 781			886			—			2 700							
<b>B. Matières premières</b>																				
Houille ... ..	Belge ... .. t	245 972			733 737			456 467			19 061			1 455 237						
		Etrangère ... .. t	—			—			63			8 097			8 160					
			Total ... .. t	245 972			733 737			456 530			27 158			1 463 397				
Brai ... ..	Belge ... .. t	12 610			39 613			24 422			1 004			77 649						
		Etranger ... .. t	8 549			22 464			11 895			1 618			44 526					
			Total ... .. t	21 159			62 077			36 317			2 622			122 175				
Autres liants ... ..	Belges ... .. t	—			836			—			—			836						
		Etrangers ... .. t	—			—			—			33			33					
			Total ... .. t	—			836			—			33			869				
<b>C. Autres matières ... .. 1 000 F</b>																				
<b>PRODUCTION PROPRE ET ECOULEMENT DES FABRIQUES D'AGGLOMERES EN 1955</b>																				
<b>1. Disponibilités</b>																				
1.1. Production propre de 1955 ... .. t	122 284	142 645	264 929	255 207	503 882	759 089	81 772	406 105	487 877	—	29 780	29 780	459 263	1 082 412	1 541 675					
1.2. Stock au 1-1-1955 ... .. t	497	394	891	1 603	5 016	6 619	354	3 226	3 580	—	640	640	2 454	9 276	11 730					
Total 1 ... .. t	122 781	143 039	265 820	256 810	508 898	765 708	82 126	409 331	491 457	—	30 420	30 420	461 717	1 091 688	1 553 405					
<b>2. Consommation propre</b>																				
2.1. De la fabrique ... .. t	3 348	346	3 694	82	524	606	944	1 394	2 338	—	149	149	4 374	2 413	6 787					
2.2. De la mine dont dépend la fabrique ... .. t	7 572	2 645	10 217	13 059	9 224	22 283	3 833	2 112	5 945	—	—	—	24 464	13 981	38 445					
Total 2 ... .. t	10 920	2 991	13 911	13 141	9 748	22 889	4 777	3 506	8 283	—	149	149	28 838	16 394	45 232					
<b>3. Fournitures au personnel de la fabrique et de la mine dont dépend la fabrique (à prix réduit et gratuitement)</b>																				
Quantité ... .. t	—	61 103	61 103	36	56 569	56 605	123	18 554	18 677	—	—	—	159	136 226	136 385					
Valeur ... .. 1 000 F	—	55 144	55 144	32	50 307	50 339	117	16 871	16 988	—	—	—	149	122 322	122 471					
Valeur moyenne ... .. F/t	—	902,48	902,48	888,49	889,30	889,30	951,22	909,29	909,57	—	—	—	937,11	897,93	897,98					
<b>4. Cessions autres que celles faites à la mine reprises sub 2.2. ... .. t</b>																				
—																				
<b>5. Ventes</b>																				
5.1. En Belgique ... ..	Quantité ... .. t	110 719			44 752			155 471			226 351			161 531			387 882			
		Valeur ... .. 1 000 F	102 365			40 673			143 038			208 683			145 485			354 168		
			Valeur moyenne ... .. F/t	924,55			908,85			920,03			921,94			900,66			913,08	
5.2. A l'exportation ... ..	Quantité ... .. t	940			33 694			34 634			15 997			276 793			292 790			
		Valeur ... .. 1 000 F	848			29 232			30 080			14 736			239 102			253 838		
			Valeur moyenne ... .. F/t	902,13			867,57			868,51			921,17			863,83			866,96	
Total 5 ... ..	Quantité ... .. t	111 659			78 446			190 105			242 348			438 324			680 672			
		Valeur ... .. 1 000 F	103 213			69 905			173 118			223 419			384 587			608 006		
			Valeur moyenne ... .. F/t	924,36			891,12			910,64			921,89			877,40			893,24	
<b>6. Stock au 31-12-1955 ... .. t</b>																				
202      499      701      1 285      4 027      5 312      269      1 184      1 453      —      285      285      1 756      5 995      7 751																				

(1) Nombre de journées de travail effectuées par l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires.  
(2) Nombre de journées de travail effectuées par l'ensemble du personnel ouvrier, divisé par le nombre de jours d'activité (productrice ou non).

Les réceptions et les enfournements de houille étant généralement de même ordre de grandeur, les deux notions sont comparables.

Le tableau qui précède montre que les enfournements de charbons étrangers qui avaient presque doublé entre les années 1953 et 1954, ont diminué de 21,6 % en 1955, tandis que les enfournements de charbons belges ont augmenté de 1.174.000 tonnes, soit 20,4 % par rapport à 1954. Les cokeries métallurgiques n'ont plus enfourné que 18 % de houilles étrangères en 1955, contre 26 % en 1954 et les cokeries indépendantes que 49 % contre 62 %.

### Écoulement.

Le lecteur trouvera au chapitre du marché charbonnier quelques informations complémentaires relatives à l'écoulement du coke, dont la sidérurgie est de loin le consommateur le plus important.

Comme une importante partie de la production est réalisée dans des cokeries annexées à des usines métallurgiques, les ventes proprement dites n'ont porté que sur 2.857.704 t au prix unitaire moyen de 956,65 F/t, en hausse de 10 % sur le prix moyen de 1954.

Cette valeur unitaire n'est pas représentative de la valeur de la production car les ventes concernent principalement les catégories intermédiaires (10-80) tandis que les cessions, qui ont atteint 3.616.442 t, concernent presque exclusivement les gros coques.

En pondérant les prix de vente moyens des 4 classes de coques par rapport au pourcentage pour lequel chacune d'elles intervient dans la production on aurait obtenu un prix de vente moyen de 969,54 F/t.

Ce prix de vente marque une augmentation sensible par rapport au prix moyen de 1954 qui s'était établi à 871,72 F/t et a dépassé celui de 1953 qui s'était établi à 964,31 F/t. On constate donc en 1955 un raffermissement du prix du coke dû au retournement de la conjoncture qui s'est produit à cette époque.

Par tonne de houille enfournée, les usines à coke ont produit en 1955 :

coke : 771 kg  
gaz vendable : 344m<sup>3</sup>

Le personnel des cokeries s'est élevé en 1955 à 4.121 ouvriers.

## B. — LA FABRICATION DES AGGLOMERES DE HOUILLE

(Tableau VI)

La fabrication des agglomérés s'est intensifiée en 1955 par rapport à l'année précédente : la production totale a atteint 1.541.675 t, contre 1.378.273 t en 1954.

Cette progression concerne exclusivement les boulets, la fabrication des briquettes ayant au contraire continué à régresser. Cette tendance, déjà mise en évidence précédemment, ressort du tableau suivant :

en milliers de tonnes

NATURE DES PRODUITS	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Briquettes .....	1 637	1 028	553	628	478	459
Boulets .....	393	533	467	855	900	1 082
<i>Total</i> : .....	2 030	1 561	1 020	1 483	1 378	1 541

Cette production a été réalisée à concurrence de 97,8 % dans les fabriques annexées aux charbonnages.

### Production.

La production totale indiquée au tableau VI est inférieure de 11.683 t à celle qui résulte des déclarations faites à la C.E.C.A. Cette différence provient de ce que la C.E.C.A. ne distingue pas la production à façon, pour compte de tiers, de la production propre, alors que les questionnaires de l'Institut National de Statistique, sur la base desquels est établie la présente statistique, font cette distinction et ne tiennent pas compte, dans l'écoulement, des produits fabriqués à façon.

Le tonnage produit à façon s'est élevé en 1955 à 12.428 tonnes. Il n'en est pas tenu compte au tableau VI.

En revanche un tonnage de 747 t provenant d'une petite fabrique annexée à un chantier houiller, est compris dans la présente statistique alors que cette fabrique n'a pas rempli les formulaires de la C.E.C.A. pour les premiers mois de l'année 1955.

La différence entre les deux statistiques s'établit donc à 12.428 — 747 = 11.683 t.

### Personnel, salaires, charges sociales, productivité :

Le tableau VI a été complété cette année de manière à tirer profit de tous les renseignements donnés par les questionnaires de l'I.N.S. On y trouvera dorénavant, outre l'effectif ouvrier moyen, celui des employés, ainsi que le tableau des salaires et appointements bruts et des charges sociales y afférentes supportées par les employeurs. Le revenu annuel moyen brut des ouvriers des fabriques a été de 56.869 F en 1955.

L'ensemble des charges sociales et des rémunérations complémentaires supportées par les employeurs s'est élevé à 38 % de la masse des salaires et appointements.

La production accrue de 12 % en 1955 a été réalisée avec le même personnel qu'en 1954 (592 ouvriers en 1955 contre 589 en 1954).

### Consommations, fournitures au personnel.

On trouvera également au tableau VI le tableau complet de l'écoulement, y compris les livraisons gratuites et à prix réduit aux ouvriers des fabriques et aux ouvriers des mines dont les fabriques dépendent, ainsi que la consommation propre des fabriques et de ces mines.

Ces deux postes représentent près de 12 % de la production (9 % pour les fournitures au personnel, consistant presque exclusivement en boulets, et 3 % pour les consommations, consistant à concurrence de 64 % en briquettes).

La majeure partie de ces prélèvements concerne les mines elles-mêmes (92 % des consommations) et non les fabriques. Dans les charbonnages possédant une fabrique d'agglomérés, en effet, une notable partie des attributions de charbon gratuit aux ouvriers mineurs est livrée sous forme d'agglomérés (boulets).

### Consommation de houille et de brai, ventes.

La consommation de houille s'est élevée à 1.463.397 tonnes, dont 8.160 tonnes seulement (0,5 %) provenant de l'étranger, en hausse de près de 12 % sur celle de l'année précédente. Les fabriques d'agglomérés ont absorbé ainsi près de 5 % de la production totale de houille en 1955.

La consommation de brai a atteint 122.175 tonnes, dont 44.526 tonnes provenant de l'étranger, soit 36 %. En 1954, la proportion de brai étranger était de près de 57 %.

Les ventes proprement dites se sont chiffrées par 1.235.592.000 F, au prix unitaire moyen de 905,99 F par tonne d'agglomérés. Ce prix moyen est en hausse de 11,06 F/t sur celui de 1954.

## CHAPITRE TROISIEME

### LA METALLURGIE

#### A. — SIDERURGIE

##### 1. — HAUTS FOURNEAUX

(Tableau VII)

#### Situation et capacité des Usines.

Le nombre d'usines actives en 1955 n'a pas varié par rapport à 1954. Le nombre de hauts-fourneaux à feu au 31 décembre 1955 était de 51 contre 47 au 31 décembre 1954.

#### Production et consommation de matières premières, productivité.

En 1955, la production totale de fonte s'est élevée à 5.385.110 t, marquant une nouvelle augmentation de 16,43 % sur celle de 1954. (4.625.092 t), elle-même supérieure de 9,85 % à celle de 1953 (4.209.831 t). L'essor de la production a donc été de 27,92 % en deux ans. Selon les données provisoires empruntées aux publications de la C.E.C.A. cette évolution favorable s'est poursuivie en 1956, le tonnage de la fonte brute ayant encore progressé de 327.000 t (6,1 %) par rapport à celui de 1955. La fonte pour acier Thomas a constitué 96,78 % de cette production. Il n'a plus été produit de fonte pour acier Bessemer depuis plusieurs années.

La majeure partie des fontes produites en 1955 ont été traitées dans les aciéries des usines productrices. Les ventes de fonte brute n'ont porté que sur 2,87 % de la production, au prix moyen de 3.059 F par tonne, en faible hausse sur celui de 1954 (environ 3 %). Ces ventes concernent presque exclusivement les fontes de moulage. 99,76 % des fontes Thomas sont cédées aux aciéries jointes aux hauts-fourneaux.

La consommation de coke s'est élevée à 4.810.553 t et celle de minerai de fer à 11.441.576 t, en augmentation de 17,09 % et 20,60 % respectivement sur les tonnages correspondants de 1954.

De 1954 à 1955, les consommations spécifiques sont passées de 888 kg à 893 kg de coke et de 2.051 à 2.125 kg de minerai pour 1.000 kg de fonte produite.

Le coke consommé est presque exclusivement belge et provient, dans la proportion de 75 % des cokeries sidérurgiques.

En revanche, la quasi-totalité du minerai de fer et la totalité des minerais de manganèse traités dans les hauts-fourneaux belges sont importés.

Pour le minerai de fer, les principaux fournisseurs ont été, dans l'ordre des tonnages importés :

la France	7.251.486 tonnes	l'Allemagne Occidentale	24.519 tonnes
la Suède	2.602.794 tonnes	la Tunisie	17.672 tonnes
le Grand-Duché de-Luxembourg	1.526.562 tonnes	l'Espagne	9.198 tonnes
l'Algérie	69.985 tonnes	la Guinée Française	8.122 tonnes
la Norvège	38.242 tonnes	l'Inde	7.833 tonnes

Jusqu'en 1954 inclus, le gaz et la houille consommés par les centrales électriques des usines sidérurgiques étaient compris dans les consommations des hauts-fourneaux ou répartis entre les diverses divisions des usines sidérurgiques.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1955, les centrales électriques sidérurgiques font l'objet de déclarations distinctes dans le cadre de la statistique de production d'énergie électrique. Leurs consommations de gaz et de houille n'affectent donc plus la consommation propre des autres divisions des usines sidérurgiques.

Il en résulte, au tableau VIII, une forte diminution de la consommation de gaz des hauts-fourneaux, qui tombe de 6,1 milliards de m<sup>3</sup> en 1954 à 4,2 milliards en 1955, ainsi qu'une chute de la consommation de houille. Ces diminutions ne sont qu'apparentes.

Le tableau suivant, qui tient compte des consommations des centrales, permet d'établir la comparaison avec les années antérieures.

Consommations de combustibles et d'énergie	Hauts-fourneaux	Acieries	Laminoirs
Houille ..... t	29 705	59 315	163 445
Coke ..... t	4 822 484	56 861	43 082
Agglomérés ..... t	13 776	8 671	8 407
Huiles combustibles hl	22 733	605 524	460 383
Essence ..... hl	810	3 252	3 260
Gaz ..... 10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	7 444 988	1 395 001	2 826 370
Electricité ..... 10 <sup>3</sup> kWh	517 031	357 048	787 208

Le nombre de journées-ouvriers est passé de 2.585.579 en 1954 à 2.225.524 en 1955, en diminution de 6,79 %. Cette diminution n'est, elle aussi, qu'apparente car, précédemment, les prestations des ouvriers des centrales électriques étaient comprises dans les nombres publiés, alors que pour l'année sous revue, elles en ont été distraites.

Les déclarations particulières relatives à ces centrales en comportent pas le nombre de prestations de leur personnel ouvrier, mais seulement le nombre d'inscrits à l'état de paiement qui comprend le 15 octobre. Il n'est donc pas possible d'établir avec exactitude le taux d'accroissement de la productivité du travail dans les hauts-fourneaux.

On peut toutefois en donner une estimation assez approchée en évaluant à 80 % le nombre moyen de présents (rapport du nombre moyen d'ouvriers présents au nombre d'inscrits à l'état de paiement précité, qui est de 79 % pour les hauts-fourneaux proprement dits) ce qui conduit à attribuer 348.000 journées-ouvriers aux centrales électriques des hauts-fourneaux.

Le total serait ainsi porté à 2.571.524 journées en 1955, en augmentation de 7,7 % sur celui de 1954.

La productivité du travail dans les divisions des hauts-fourneaux (y compris les centrales de ces divisions) a donc passé de 1939 kg en 1954 à 2.094 kg de fonte brute par journée-ouvrier en 1955. L'accroissement a été de 8 %.

## 2. — ACIERIES

### Classement.

(Tableau VIII)

Les aciéries sont classées en deux catégories :

- celles qui sont jointes à des hauts fourneaux;
- celles qui sont indépendantes.

### Production et consommation de matières premières.

La production de lingots d'aciers s'est élevée en 1955 à 5.786.704 tonnes contre 4.916.096 tonnes en 1954. L'augmentation de la production est du même ordre de grandeur que celle enregistrée pour la fonte ; elle représente exactement 17,7 % de la production de 1954. Les aciéries indépendantes ont largement profité de cette avance car leur production accuse une augmentation de 47,7 % par rapport à 1954.

Les données provisoires extraites des publications de la C.E.C.A. annoncent pour 1956 un nouvel accroissement sensible du tonnage d'acier produit (505.000 tonnes, soit 8,6 %). L'augmentation de la production de 1953 à 1956 s'élèverait ainsi à 41 % en 3 ans.

Les ventes d'acier sous forme de lingots n'ont porté que sur 0,95 % de la production. La valeur totale de ces transactions a été de 246.305.000 F, ce qui correspond à un prix unitaire moyen de 4.480,31 F par tonne, en faible augmentation sur celui de 1954 (4.401,67 F).

La production de pièces moulées s'est élevée à 65.607 tonnes, contre 56.435 tonnes au cours de l'année 1954 ; l'augmentation de cette partie de la production est du même ordre de grandeur pour chacune des deux catégories d'aciéries.

Les ventes proprement dites de ces pièces, qui ont porté sur environ 78 % de la production totale, se sont chiffrées par 1.005.413.000 F, ce qui correspond à un prix unitaire moyen de 19.772,15 F à la tonne.

Il n'a plus été produit d'acier Bessemer depuis plusieurs années.

Aussi cette rubrique a-t-elle été supprimée au tableau VIII.

Si l'on tient compte des prestations des ouvriers des centrales électriques des aciéries, de la même manière que ci-dessus pour les hauts-fourneaux, on peut estimer à 3.870.100 en 1955 le nombre total de journées-ouvriers des aciéries, comparable au nombre de 3.579.427 de 1954. La production d'acier brut et d'acier moulé atteindrait ainsi 1512 kg en moyenne en 1955, contre 1389 kg en 1954. L'accroissement de la productivité en aciérie a donc été de près de 9 % en 1955.

Les matières premières consommées sont indiquées au tableau VIII hors-texte. La nature de ces consommations est évidemment différente d'après la situation des aciéries ; celles qui sont jointes aux hauts fourneaux consomment la quasi totalité des fontes belges, tandis que les aciéries indépendantes sont alimentées principalement en riblons et mitrailles.

### 3. — LAMIINOIRS A ACIER ET A FER

#### Classement.

(Tableau IX)

Les laminoirs sont classés en deux catégories :

- a) ceux qui sont annexés à des aciéries qui sont répartis en 2 groupes : Hainaut-Brabant d'une part ; Liège-Luxembourg d'autre part ;
- b) les laminoirs indépendants, qui se situent dans le Hainaut, le Brabant et Namur (1<sup>er</sup> groupe) ainsi qu'à Liège et à Anvers (2<sup>e</sup> groupe).

### Production et consommation de matières premières.

Le tableau hors-texte donne tout d'abord les aciers demi-finis vendus sous cette forme. Leur production s'est élevée à 1.802.371 tonnes contre 1.314.708 tonnes en 1954, en augmentation de 37,1 %.

La valeur globale des ventes représente 3.922.425.000 francs, ce qui correspond à un prix unitaire moyen de 4.243,72 francs par tonne d'acier demi-fini.

D'après les statistiques publiées par la Haute-Autorité les exportations de lingots et demi-produits ont atteint en 1955, 298.000 tonnes ; les ventes et cessions aux relamineurs belges ont donc porté sur 1.504.000 tonnes environ.

En acier finis, les laminoirs annexés à des aciéries ont produit 3.352.043 tonnes et les laminoirs indépendants 943.213 tonnes, soit au total 4.295.256 tonnes contre 3.490.220 tonnes en 1954.

On constate donc une augmentation de 23 % de l'activité des laminoirs ; cette augmentation est de 20 % pour les laminoirs annexés à des aciéries et de 37 % pour les laminoirs indépendants.

Les ventes de l'année, qui ont porté sur 92,3 % de la production des laminoirs annexés à des aciéries et sur 80,7 % de celle des laminoirs indépendants, se sont chiffrées à 21.210.553.000 francs, ce qui correspond à un prix unitaire moyen de 5.503,15 francs par tonne d'acier fini. Rappelons que le prix unitaire moyen avait atteint 4.873,30 francs en 1954 et 5.624,16 francs en 1953.

L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que le tableau n° IX ne renseigne plus les « tôles galvanisées, plombées et étamées » ; la production de cette catégorie d'aciers finis ne concernait pas toute l'activité des établissements sidérurgiques dans ce domaine, celle de certaines divisions spécialisées n'y étant plus reprise.

D'après l'Institut National de Statistique, la production totale de tôles galvanisées, plombées et étamées des établissements sidérurgiques a été de 260.166 tonnes au cours de l'année 1955.

La production de fers finis s'est élevée à 50.251 tonnes en 1955 contre 39.334 tonnes l'année précédente.

Les ventes, qui se rapportent à 83 % de la production, se sont chiffrées par 216.605.000 francs, ce qui correspond à un prix unitaire de 5.191,38 francs à la tonne.

En 1954, ce prix unitaire avait atteint 4.196,37 francs.

La production de tubes soudés qui figurait précédemment dans la statistique de la sidérurgie n'a plus été reproduite depuis 1953, car l'activité des Usines sidérurgiques dans ce domaine n'est pas représentative de ce secteur industriel. Les lecteurs qui s'intéressent à ces produits sont priés de consulter les statistiques publiées par l'Institut National de Statistique.

Les consommations de matières premières sont indiquées au tableau IX hors-texte. Leur composition est évidemment fonction de la situation des laminoirs. La consommation des combustibles solides et des gaz paraît être en régression marquée sur celle de 1954. Cela résulte de l'élimination des consommations des centrales électriques dépendant des usines sidérurgiques, comme il a été dit plus haut à propos des hauts-fourneaux. Cette circonstance affecte aussi les effectifs du personnel et le nombre de journées.

Selon la statistique des centrales électriques de la sidérurgie établie par l'I.N.S., les centrales des laminoirs comptaient, au 15 octobre 1955, 361 ouvriers et ouvrières inscrits aux états de payement des salaires.

La variété des productions des laminoirs, l'inégalité des quantités de travail que nécessite chacune d'elles et la répartition, variable d'une année à l'autre, du tonnage global entre elles, rendent vaine toute tentative de calcul d'un indice de productivité portant sur l'ensemble de la production des laminoirs.

#### 4. — ENSEMBLE DE LA SIDERURGIE

A partir de 1953, les questionnaires présentés aux usines sidérurgiques relatifs à l'activité de l'année avaient été conçus pour permettre le calcul du revenu national; à cet effet les services généraux des complexes sidérurgiques devaient être soit rattachés à une activité principale, soit faire l'objet d'une répartition.

Déjà en 1953 d'importantes différences d'interprétation étaient apparues, notamment en ce qui concerne la répartition de la production d'énergie électrique. Il n'avait pas été possible de remédier à ces inconvénients dans le recensement relatif à l'année 1954, et il en résulte que les chiffres relatifs au personnel et aux consommations de combustibles et d'énergie qui figurent dans les tableaux VII, VIII et IX ne sont pas encore directement comparables aux données des années antérieures pour chacune des divisions. A partir de 1955, ainsi qu'il a été dit à propos des hauts fourneaux, les consommations et le personnel des centrales électriques ne sont plus compris dans les chiffres publiés.

##### Personnel.

Le personnel occupé en 1955 se compare comme suit à celui de 1954.

	1954			1955		
	Nombre de journées-ouvriers	Nombre de jours d'activité	Nombre moyen d'ouvriers	Nombre de journées-ouvriers	Nombre de jours d'activité	Nombre moyen d'ouvriers
Grands complexes sidérurgiques (1)	9 356 963	337	27 771	9 601 432	336	28 572
Aciéries indépendantes .....	1 514 514	303	4 995	1 626 482	306	5 324
Laminoirs indépendants .....	2 728 319	299	9 138	2 872 128	300	9 561
Ensemble de la sidérurgie .....	13 599 796	325	41 904	14 100 042	324	43 457

Selon les données de l'Institut National de Statistique, les centrales électriques de la sidérurgie ont occupé en 1955, 1854 ouvriers (2). Le total s'établirait ainsi à 45.311 ouvriers, en augmentation de 3.407

(1) Hauts Fourneaux, Aciéries jointes à des Hauts Fourneaux et Laminoirs joints à des Aciéries. En 1954, les données relatives aux centrales électriques sont comprises, en 1955, elles sont exclues des chiffres du tableau.

(2) Inscrits à l'état de paiement comprenant le 15 octobre.

unités sur l'effectif moyen de 1954. Cet accroissement de près de 8 % du nombre moyen d'ouvriers occupés est à mettre en regard de l'accroissement de la production : 16,43 % pour la fonte, 17,7 % pour l'acier brut, 37,1 % pour les demi-produits, 23 % pour les aciers finis, et 27,8 % pour les fers finis. L'augmentation de la productivité en 1955 a donc été considérable.

Les taux d'accroissement différents des productions de fonte, d'acier et de produits laminés s'expliquent par le mouvement des stocks chez les producteurs et les consommateurs ainsi que par l'évolution du commerce extérieur des produits intermédiaires. C'est ainsi que, en 1954, la consommation de lingots des laminoirs était inférieure de 301.421 tonnes à la production de lingots des aciéries, tandis qu'en 1955, la consommation de lingots a été supérieure de 54.327 tonnes à la production..

### Consommations de combustible et d'énergie.

		1954	1955	
		(1)	(1)	(2)
Houille .....	t	293 288	252 465	203 423
Coke .....	t	4 218 944	4 972 427	4 887 293
Agglomérés .....	t	34 000	30 854	30 673
Huiles combustibles ....	hl	849 745	1 088 640	1 083 680
Essence .....	hl	4 518	7 322	7 217
Gaz .....	1 000 m <sup>3</sup>	9 244 975	11 666 359	6 726 007
Electricité .....	MWh	1 387 547	1 661 287	1 444 290

(1) Centrales électriques comprises.

(2) Centrales électriques non comprises.

Les centrales électriques de la sidérurgie ont produit, en 1955, 1.693 millions de kWh dont 1.581 millions ont été cédés aux divisions sidérurgiques et 243 millions vendus pour une valeur globale de 110.672.000 francs.

## B. — METALLURGIE DES METAUX NON FERREUX

(Tableau X)

Les renseignements donnés concernent les producteurs et les transformateurs primaires de métaux non ferreux et se rapportent, non à l'année sous revue, mais à l'année 1954.

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que le produit des ventes réalisées par les producteurs ne permet pas d'établir la valeur unitaire des métaux non-ferreux, car une partie de la production ayant été traitée à façon, n'a pas fait l'objet d'une vente proprement dite.

Le Conseil professionnel du métal, obligatoirement consulté en vertu de l'art. 5 de l'arrêté royal du 7 mars 1951, s'est opposé jusqu'ici à la publication de renseignements plus précis et plus récents.

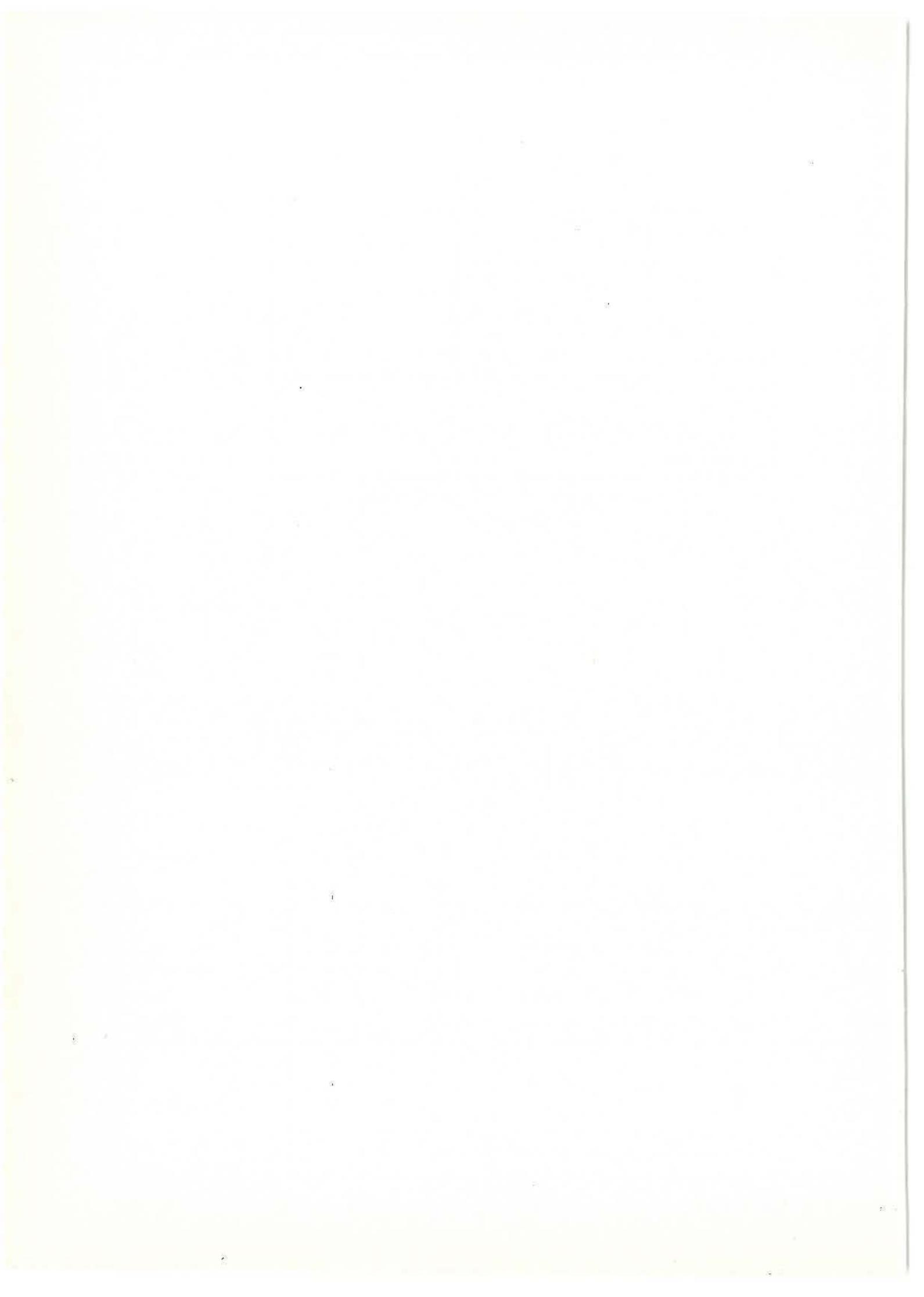
Le tableau-ci-dessous, qui est complété par quelques renseignements provisoires relatifs à l'année 1955, montre que l'activité des industries des métaux non ferreux a conservé sa stabilité des années précédentes, sans que les producteurs de zinc et surtout de plomb aient retrouvé encore le niveau de production d'avant la guerre (1938), malgré un relèvement marqué, en 1955, dans cette dernière industrie (+ 16 %). En revanche, la production de cuivre et d'alliages de cuivre a continué à progresser.

1 000 t

ANNEES	PRODUCTEURS		
	Cuivre et alliages de cuivre	Zinc et alliages de zinc	Plomb et alliages de plomb
1938 (1)	131	229	102
1948 (2)	132	153	66
1950	137	181	63
1952	144	191	81
1953	146	199	74
1954	151	221	70
1955 (provisoire) (2)	155	211	81

(1) Source : Union des Industries de Métaux non-ferreux.

(2) Source : Institut National de Statistique.



BASSINS	Nombre de postes effectués au cours de l'année 1955					
	Veine	Taille	Chantiers	Fond	Surface	Fond et Surface
Borinage . . . . .	775 760	1 765 990	2 930 380	4 382 740	1 655 950	6 038 690
Centre . . . . .	561 320	1 440 290	2 237 430	3 349 220	1 323 700	4 672 920
Charleroi-Namur . . . . .	1 340 270	2 723 230	4 447 310	6 513 250	2 752 910	9 266 160
Liège . . . . .	846 990	2 122 910	3 397 340	5 042 590	1 799 060	6 841 650
<b>SUD . . . . .</b>	<b>3 524 340</b>	<b>8 052 410</b>	<b>13 012 460</b>	<b>19 287 800</b>	<b>7 531 620</b>	<b>26 819 420</b>
<b>CAMPINE . . . . .</b>	<b>1 272 260</b>	<b>2 779 510</b>	<b>4 566 630</b>	<b>6 835 910</b>	<b>2 645 200</b>	<b>9 481 110</b>
<b>ROYAUME . . . . .</b>	<b>4 796 600</b>	<b>10 831 920</b>	<b>17 579 090</b>	<b>26 123 710</b>	<b>10 176 820</b>	<b>36 300 530</b>

**RENDEMENTS**  
(Tonnes par ouvrier et par poste de 8 h.)

BASSINS	Par poste			Pour l'année par ouvrier moyen présent	
	Veine	Total Fond	Fond et Surface	Total Fond	Fond et Surface
Borinage . . . . .	5,314	0,941	0,683	292	213
Centre . . . . .	6,537	1,096	0,785	338	244
Charleroi-Namur . . . . .	5,346	1,100	0,773	340	243
Liège . . . . .	5,689	0,956	0,704	296	218
<b>SUD . . . . .</b>	<b>5,611</b>	<b>1,025</b>	<b>0,737</b>	<b>317</b>	<b>230</b>
<b>CAMPINE . . . . .</b>	<b>7,974</b>	<b>1,484</b>	<b>1,070</b>	<b>455</b>	<b>331</b>
<b>ROYAUME . . . . .</b>	<b>6,238</b>	<b>1,145</b>	<b>0,824</b>	<b>354</b>	<b>257</b>

Nombre de jours ouvrés	Nombre moyen de présences pendant les jours ouvrables			Répartition du personnel inscrit au 31 décembre d'après l'âge et le sexe							
	Fond	Surface	Fond et Surface	Total Fond			Surface				
				Hommes et garçons			Hommes et garçons			Femmes et filles	
				21 ans et plus	18 à 20 ans	14 à 17 ans	21 ans et plus	18 à 20 ans	14 à 17 ans	21 ans et plus	14 à 20 ans
292,14	14 142	5 192	19 334	18 658	602	291	5 480	118	189	120	5
292,28	10 861	4 176	15 037	14 187	504	248	4 309	127	128	237	5
295,10	21 049	8 478	29 527	27 097	773	265	8 425	215	279	482	27
292,75	16 283	5 782	22 065	21 260	618	360	5 711	121	192	518	9
292,67	62 335	23 628	85 963	81 202	2 497	1 164	23 925	581	788	1 357	46
300,06	22 299	8 360	30 659	26 688	1 783	1 207	9 021	128	420	45	8
295,07	84 634	31 988	116 622	107 890	4 280	2 371	32 946	709	1 208	1 402	54

## INDICES

(Postes de 8 h. par tonne)

BASSINS	Veine	Fond	Fond et Surface
Borinage . . . . .	0,19	1,06	1,46
Centre . . . . .	0,15	0,91	1,27
Charleroi-Namur . . . . .	0,19	0,91	1,29
Liège . . . . .	0,18	1,05	1,42
SUD . . . . .	0,18	0,98	1,36
CAMPINE . . . . .	0,13	0,67	0,93
ROYAUME . . . . .	0,16	0,87	1,21

BASSINS		Salaires globaux et charges sociales			
		Veine	Total Fond	Surface	Fond et Surface
Borinage	Sal. bruts F	253 413 700	1 197 582 700	304 220 100	1 501 802 800
	F/t	61,47	290,48	73,79	361,27
	Sal. nets F	218 950 900	1 037 289 900	264 585 100	1 301 875 000
	Charg. soc. F	108 333 400	514 351 800	131 987 000	646 338 800
	F/t	26,28	124,76	32,01	156,77
Centre	Sal. bruts F	184 337 300	896 067 700	244 792 600	1 140 861 300
	F/t	50,24	244,21	66,72	310,93
	Sal. nets F	158 370 100	772 568 000	213 257 300	985 825 300
	Charg. soc. F	76 766 400	372 926 200	100 208 700	473 134 900
	F/t	20,92	101,64	27,31	128,95
Charleroi-Namur	Sal. bruts F	436 533 800	1 890 535 200	530 446 800	2 420 982 000
	F/t	60,92	263,85	74,03	337,88
	Sal. nets F	375 939 900	1 633 712 500	461 777 500	2 095 490 000
	Charg. soc. F	177 079 200	772 357 400	217 459 900	989 817 300
	F/t	24,71	107,79	30,35	138,14
Liège	Sal. bruts F	294 586 100	1 446 671 900	342 292 600	1 788 964 500
	F/t	61,14	300,25	71,04	371,29
	Sal. nets F	253 988 800	1 251 261 700	297 991 700	1 549 256 400
	Charg. Soc F	128 826 100	636 465 800	144 978 700	781 444 500
	F/t	26,74	132,10	30,09	162,19
SUD	Sal. bruts F	1 168 870 000	5 430 857 500	1 421 752 100	6 852 609 600
	F/t	59,11	274,63	71,89	346,52
	Sal. nets F	1 007 249 700	4 694 835 100	1 237 611 600	5 932 446 700
	Charg. soc. F	491 005 100	2 296 101 200	594 634 300	2 890 735 500
	F/t	24,83	116,11	30,07	146,18
CAMPINE	Sal. bruts F	409 229 100	1 821 188 600	500 542 000	2 321 730 600
	F/t	40,34	179,53	49,34	228,87
	Sal. nets F	356 039 800	1 589 852 400	443 659 900	2 033 512 300
	Charg. soc. F	178 078 100	788 338 500	218 948 900	1 007 287 400
	F/t	17,55	77,71	21,58	99,29
ROYAUME	Sal. bruts F	1 578 100 000	7 252 046 100	1 922 294 100	9 174 340 200
	F/t	52,74	242,38	64,25	306,63
	Sal. nets F	1 363 289 500	6 284 687 500	1 681 271 500	7 965 959 000
	Charg. soc. F	669 083 200	3 084 439 700	813 583 200	3 898 022 900
	F/t	22,36	103,09	27,19	130,28

## DEPENSES

BASSINS		Main d'œuvre directe (1)		Consommations et approvisionnements			Forces motrice, transports surface, ateliers, divers		Dégâts miniers
		Salaires bruts et primes	Frais afférents	Bois	Fers de soutènement	Divers	Force motrice et transports surface	Divers	
Borinage	F	1 327 381 800	576 012 200	172 370 000	112 923 000	258 889 700	318 681 100	187 378 500	59 168 400
	F/t	321,97	139,72	41,81	27,39	62,80	77,30	45,45	14,35
Centre	F	1 025 359 600	428 742 300	145 479 300	105 672 200	177 445 200	238 376 600	106 525 300	18 932 200
	F/t	279,45	116,85	39,65	28,80	48,36	64,97	29,03	5,16
Charleroi-Namur	F	2 151 678 500	887 962 900	277 717 800	170 583 500	432 330 300	498 328 700	222 370 900	77 377 500
	F/t	300,30	123,93	38,76	23,81	60,34	69,55	31,03	10,80
Liège	F	1 631 097 700	722 356 500	177 990 200	126 402 200	339 462 500	364 135 300	164 369 600	102 793 200
	F/t	338,53	149,92	36,94	26,23	70,45	75,58	34,12	21,33
SUD	F	6 135 517 600	2 615 073 900	773 557 300	515 580 900	1 208 127 700	1 419 521 700	680 644 300	258 271 300
	F/t	310,26	132,24	39,12	26,07	61,10	71,78	34,42	13,06
CAMPINE	F	2 019 021 600	901 697 400	241 943 100	160 072 400	937 495 500	423 842 000	401 383 700	24 768 100
	F/t	199,03	88,89	23,85	15,78	92,41	41,78	39,57	2,44
ROYAUME	F	8 154 538 200	3 516 771 300	1 015 500 400	675 653 300	2 145 623 200	1 843 363 700	1 082 028 000	283 039 400
	F/t	272,55	117,54	33,94	22,58	71,71	61,61	36,17	9,46

(1) Frais de main-d'œuvre relatifs à l'exploitation proprement dite. Les charges de main-d'œuvre concernant la force motrice, les et son incidence dans le prix de revient figurent au tableau du haut de la page. Le lecteur est prié de se référer au texte.

(2) Concerne les subventions de l'Etat et de la C.E.C.A., le solde du « Fonds de solidarité », les différences d'évaluation des

## SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

1955 — TABLEAU III.

Salaires moyens par poste				Salaires moyens annuels		
Veine	Tot. Fond	Surface	Fond et Surface	Total Fond	Surface	Fond et Surface
324,63	269,16	181,46	246,02	84 683	58 594	77 677
280,48	233,13	157,82	213,27	73 348	50 960	67 336
327,81	263,24	185,08	241,91	82 503	58 619	75 870
281,63	226,96	159,50	209,04	71 132	51 067	65 560
325,67	285,25	185,34	256,81	89 816	62 567	81 992
280,46	246,50	161,35	222,28	77 615	54 468	70 969
347,82	283,91	181,62	257,97	88 846	59 200	81 077
299,89	245,56	158,11	223,40	76 845	51 538	70 213
331,11	277,43	183,20	252,10	87 124	60 172	79 716
285,33	239,83	159,47	218,25	75 316	52 379	69 012
321,52	264,72	180,81	241,75	81 671	59 873	75 728
279,73	231,10	160,26	211,74	71 297	53 069	66 327
328,57	274,09	182,56	249,36	85 687	60 094	78 667
283,85	237,53	159,67	216,52	74 257	52 559	68 306

## — RESULTATS

Frais généraux	Total des dépenses d'exploitation	Dépenses totales réelles de la mine	Excédent de la valeur totale produite sur les dépenses totales réelles de la mine	Subventions et rectifications (2)	Résultat net	Travaux préparatoires	Dépenses d'immobilisat.
						compris dans les dépenses	
249 078 700	3 261 883 400	3 412 750 400	-512 803 800	+274 834 000	-237 969 800	239 677 000	150 867 000
60,41	791,20	827,79	- 124,38	+ 66,66	- 57,72	58,14	36,59
223 637 900	2 470 170 600	2 529 491 100	+ 87 020 000	+ 3 135 400	+ 90 155 400	176 793 900	59 320 500
60,95	673,22	689,39	+ 23,72	+ 0,85	+ 24,57	48,18	16,17
492 052 500	5 210 402 600	5 561 603 900	+ 54 076 500	+ 7 767 000	+ 61 843 500	313 213 700	351 201 300
58,67	727,19	776,20	+ 7,55	+ 1,08	+ 8,63	43,71	49,02
308 605 200	3 937 212 400	4 152 265 100	-122 026 900	+ 4 562 400	-117 464 500	247 463 000	215 052 700
64,05	817,15	861,79	-- 25,33	+ 0,95	- 24,38	51,36	44,63
1 273 374 300	14 879 669 000	15 656 110 500	-493 734 200	+290 298 800	-203 435 400	977 148 100	776 441 500
64,89	752,44	791,70	- 24,97	+ 14,68	- 10,29	49,41	39,26
563 113 000	5 673 335 800	6 223 537 200	+1 259 489 800	+ 5 325 800	+1 264 815 600	536 624 800	550 201 400
55,51	559,26	613,49	+ 124,16	+ 0,52	+ 124,68	52,90	54,23
1 836 487 300	20 553 004 800	21 879 647 700	+765 755 600	+295 624 600	+1 061 380 200	1 513 772 900	1 326 642 900
61,38	686,94	731,28	+ 25,59	+ 9,88	+ 35,47	50,59	44,34

transports surface, les ateliers, etc... sont comprises dans les rubriques correspondantes. Le total des frais de main-d'œuvre matières consommées,



## SIDERURGIE. — HAUTS FOURNEAUX.

	BRABANT et HAINAUT		LIEGE et LUXEMBOURG		LE ROYAUME	
Nombres d'usines actives : . . . . .	7		5		12	
Ouvriers occupés (nombre moyen) (1) . .	2 990		3 104		6 094	
Journées-ouvriers (2) . . . . .	1 090 532		1 132 992		2 223 524	
<b>Consommations</b>						
<i>A. — Matières premières</i>						
Minerais de fer . . . . . t	5 869 754		5 571 822		11 441 576	
Mitrailles . . . . . t	764 958		189 297		954 255	
Fondants, scories, résidus de pyrites et autres résidus . . . . . t	571 681		465 403		1 037 084	
Minerais de manganèse . . . . . t	25 386		14 832		40 218	
<i>B. — Combustibles et énergie</i>						
Houille . . . . . t	2 086		5 578		7 664	
Coke . . . . . t	2 610 616		2 199 937		4 810 553	
Agglomérés . . . . . t	7 614		6 135		13 749	
Huiles combustibles . . . . . hl	6 229		15 132		21 361	
Essence . . . . . hl	532		250		782	
Gaz . . . . . ma	1 189 693 591		2 986 197 570		4 175 891 161	
Electricité . . . . . kWh	185 915 376		144 593 069		330 508 445	

Production et ventes	Pro- duction t	Ventes (3)			Pro- duction t	Ventes (3)			Pro- duction t	Ventes (3)		
		Quantités t	Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Quantités t	Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Quantités t	Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F
Fonte de moulage												
Phosphoreuse . . . . .	—	—	—	—	40 900	39 673	106 298	2 679,35	40 900	39 673	106 298	2 679,35
Semi-phosphoreuse . . . . .	13 477	13 180	42 223	3 203,57	26 686	26 892	84 610	3 146,29	40 163	40 072	126 833	3 165,13
Hématite . . . . .	13 097	15 421	51 345	3 329,55	35-385	23 467	81 185	3 459,54	48 482	38 888	132 530	3 407,99
Fonte hématite d'affinage . . . . .	9 023	9 557	27 314	2 858,01	18 149	630	1 932	3 066,67	27 172	10 187	29 246	2 870,91
Fonte pour acier Thomas . . . . .	3 113 840	—	—	—	2 097 809	12 661	31 032	2 450,99	5 211 649	12 661	31 032	2 450,99
Fonte spéciale (Spiegel, ferromanganèse, etc.) . . . . .	7 378	7 843	27 929	3 561,01	9 366	5 302	19 207	3 622,60	16 744	13 145	47 136	3 585,85
<b>Total . . . . .</b>	<b>3 156 815</b>	<b>46 001</b>	<b>148 811</b>	<b>3 234,95</b>	<b>2 228 295</b>	<b>108 625</b>	<b>324 264</b>	<b>2 985,17</b>	<b>5 385 110</b>	<b>154 626</b>	<b>473 075</b>	<b>3 059,48</b>

- (1) Nombre de journées de l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires, divisé par le nombre de jours d'activité (productrice ou non).  
(2) Nombre de journées de travail effectuées par l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires.  
(3) Non compris les cessions aux autres divisions des sociétés, lesquelles étaient incluses dans les chiffres des années antérieures à 1952.

## Aciéries jointes à des hauts fourneaux

	HAINAUT et BRABANT		LIEGE et LUXEMBOURG		ENSEMBLE				
Nombre d'établissements actifs :	7		4		11				
Ouvriers occupés (nombre moyen) (1)	3 257		3 190		6 447				
Journées-ouvriers (2)	993 870		1 164 798		2 158 668				
<b>Consommations</b>									
<i>A. Matières premières</i>									
Fontes.	3 126 142		2 090 421		5 216 563				
} belges . . . . . t									
} étrangères. t	23 885		16 373		40 258				
} total . . . . . t	3 150 027		2 106 794		5 256 821				
Minerais . . . . . t	2 233		7 093		9 326				
Ribbons et mitrilles. . . . . t	310 033		624 441		934 474				
<i>B. Combustibles et énergie</i>									
Houille. . . . . t	3 374		7 433		10 807				
Coke . . . . . t	15 230		8 954		24 184				
Agglomérés . . . . . t	4 113		3 316		7 429				
Huiles combustibles . . . . . hl	80 237		33 081		113 318				
Essence . . . . . hl	632		235		867				
Gaz . . . . . m <sup>3</sup>	355 380 051		289 636 762		645 016 813				
Électricité . . . . . kWh	159 132 123		72 571 442		231 703 565				
<b>Production</b>									
Lingots	2 891 258		2 085 423		4 976 681				
} au convertisseur Thomas . . . . .									
} sur sole . . . . .	52 991		282 835		335 826				
d'acier	102 185		23 682		125 867				
} au four électrique . . . . .									
Total . . . . .	3 046 434		2 391 940		5 438 374				
Pièces	3 322		9		3 831				
} au convertisseur . . . . .									
} sur sole . . . . .	3 558		—		3 558				
moulées	3 031		1 870		4 901				
} au four électrique . . . . .									
Total . . . . .	10 411		1 879		12 290				
<b>Ventes (3)</b>									
	Quantités	Ventes (3)		Quantités	Ventes (3)		Quantités	Ventes (3)	
		Valeur globale	Valeur à la t		Valeur globale	Valeur à la t		Valeur globale	Valeur à la t
	t	1 000 F	F	t	1 000 F	F	t	1 000 F	F
Lingots	6 479	21 256	3 280,75	3	14	4 666,67	6 482	21 270	3 281,39
} au convertisseur Thomas . . . . .									
} sur sole . . . . .	—	—	—	21 793	98 684	4 528,24	21 793	98 684	4 528,24
d'acier	—	—	—	1 468	6 705	4 567,44	1 468	6 705	4 567,44
} au four électrique . . . . .									
Total . . . . .	6 479	21 256	3 280,75	23 264	105 403	4 530,73	29 743	126 659	4 258,45
Pièces	—	—	—	—	—	—	—	—	—
} au convertisseur . . . . .									
} sur sole . . . . .	1 413	20 114	14 234,96	—	—	—	1 413	20 114	14 234,96
moulées	1 648	27 697	16 806,43	—	—	—	1 648	27 697	16 806,43
} au four électrique . . . . .									
Total . . . . .	3 061	47 811	15 619,41	—	—	—	3 061	47 811	15 619,41

(1) Nombre de journées de l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires, divisé par le nombre de jours d'activité.

(2) Nombre de journées de travail effectuées par l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires.

(3) Non compris les cessions aux autres divisions des sociétés, lesquelles étaient incluses dans les chiffres des années antérieures à 1952.

Aciéries indépendantes			LE ROYAUME
HAINAUT et BRABANT	AUTRES PROVINCES	ENSEMBLE	
14	8	22	33
3 957	1 367	5 324	11 771
1 193 914	432 568	1 626 482	3 785 150
11 371	8 597	19 968	5 236 531
45 769	6 236	52 005	92 263
57 140	14 833	71 973	5 328 794
919	165	1 084	10 410
276 405	97 851	374 256	1 308 730
17 481	8 275	25 756	36 563
14 238	9 260	23 498	47 682
588	552	1 140	8 569
351 242	139 575	490 817	604 135
2 302	60	2 362	3 229
8 669 675	1 078 550	9 748 225	654 765 038
98 167 843	13 945 278	112 113 121	343 816 686
—	—	—	4 976 681
218 394	86 233	304 627	640 453
43 703	—	43 703	169 570
262 097	86 233	348 330	5 786 704
15 252	7 693	22 945	26 776
807	73	880	4 438
25 507	3 985	29 492	34 393
41 566	11 751	53 317	65 607

Ventes (3)			Ventes (3)			Ventes (3)			Ventes (3)		
Quantités t	Valeur										
	globale 1 000 F	à la t F		globale 1 000 F	à la t F		globale 1 000 F	à la t F		globale 1 000 F	à la t F
—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 482	21 270	3 281,39
508	2 896	5 700,79	24 703	113 814	4 607,29	25 211	116 710	4 629,33	47 004	215 394	4 582,46
21	2 936	13 980,95	—	—	—	21	2 936	13 980,95	1 489	9 641	6 474,82
529	5 832	11 024,57	24 703	113 814	4 607,29	25 232	119 646	4 741,84	54 975	246 305	4 480,31
14 696	236 396	16 085,74	5 281	99 747	18 887,90	19 977	336 143	16 826,50	19 977	336 143	16 826,50
—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 413	20 114	14 234,96
24 906	565 063	22 687,83	2 910	50 446	19 397,25	27 816	621 509	22 343,58	29 464	649 206	22 033,87
39 602	801 459	20 237,84	8 191	156 193	19 068,86	47 793	957 652	20 037,50	50 854	1 005 463	19 771,56

(productrice ou non).

# SIDERURGIE. — LAMINOIRS A

## LAMINOIRS JOINTS A UNE ACIERIE

		LAMINOIRS JOINTS A UNE ACIERIE		
		HAINAUT et BRABANT	LIEGE et LUXEMBOURG	ENSEMBLE
Nombres d'usines actives :		12	8	20
Ouvriers occupés (nombre moyen) (1)		10 055	5 976	16 031
Journées-ouvriers (2)		3 037 674	2 181 566	5 219 240
<b>Consommations</b>				
<i>A. Matières premières</i>				
Lingots	t	3 310 315	2 352 637	5 662 952
Blooms et billettes	t	126 772	48 730	175 502
Brames, largets et méplats	t	—	54 419	54 419
Ebauchés de fer	t	—	—	—
Mitrailles et riblous	t	15 878	—	15 878
Autres (Bandes à tubes, ronds, coils, etc)	t	1 497	230 142	231 639
<i>B. Combustible et énergie</i>				
Houille	t	49 688	19 038	68 726
Coke	t	8 098	3 671	11 769
Agglomérés	t	4 214	2 773	6 987
Huiles combustibles	hl	157 698	39 765	197 463
Essence	hl	656	1 394	2 050
Gaz	m <sup>3</sup>	1 030 901 036	786 246 462	1 817 147 498
Electricité	kWh	333 262 711	272 622 812	605 885 523
<b>Production (t)</b>				
Aciers demi- finis	blooms et billettes	615 599	126 067	741 666
	brames et largets	202 676	260 569	463 245
	ébauches pour tôles (coils), lingots et ronds pour tubes sans soudure	9 465	587 995	597 460
	<b>total</b>	<b>827 740</b>	<b>974 631</b>	<b>1 802 371</b>
Acier finis	marchands	1 126 063	197 133	1 323 199
	profilés (80 mm et plus), zorés	181 039	58 076	239 115
	rails et accessoires	42 044	34 414	76 458
	fil machine	251 477	230 944	482 421
	tôles fortes (4,76 mm et plus)	306 237	205 928	512 165
	tôles moyennes (3 à 4,75 mm)	4 211	41 185	81 396
	larges plats (150 mm et plus)	16 555	13 462	30 017
	tôles fines (moins de 3 mm)	—	306 236	306 236
	feuillards, bandes à tubes et tubes sans soudure	47 872	214 294	262 166
	divers (bandages et essieux, traverses et non dénommés ailleurs)	5 094	30 776	35 870
	<b>total</b>	<b>2 019 592</b>	<b>1 332 451</b>	<b>3 352 043</b>
Fers finis	marchands et profilés	11 939	—	11 939
	tôles	—	—	—
	<b>total</b>	<b>11 939</b>	<b>—</b>	<b>11 939</b>

		Ventes (3)			Ventes (3)			Ventes (3)		
		Quantités t	Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F	Quantités t	Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F	Quantités t	Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F
Aciers demi- finis	blooms et billettes	368 532	1 499 621	4 069,17	74 832	269 130	3 596,46	443 361	1 768 751	3 989,39
	brames et largets	179 717	739 863	4 116,82	148 749	604 267	4 062,35	328 466	1 344 130	4 092,14
	ébauches pour tôles (coils), lingots et ronds pour tubes sans soudure	9 188	55 969	6 091,53	143 272	753 575	5 259,75	152 460	809 544	5 309,88
	<b>total</b>	<b>557 437</b>	<b>2 295 453</b>	<b>4 117,87</b>	<b>366 853</b>	<b>1 626 972</b>	<b>4 434,94</b>	<b>924 290</b>	<b>3 922 425</b>	<b>4 243,72</b>
Acier fini	marchands	1 107 966	5 488 838	4 954,02	182 578	841 761	4 610,42	1 290 544	6 330 649	4 905,41
	profilés (80 mm et plus), zorés	174 831	784 325	4 484,91	2 554	11 950	4 690,65	177 435	796 305	4 487,87
	rails et accessoires	37 731	190 342	5 044,71	30 068	197 133	6 553,24	67 799	387 475	5 715,05
	fil machine	232 621	1 092 464	4 696,33	178 859	835 630	4 672,00	411 480	1 928 094	4 685,75
	tôles fortes (4,76 mm et plus)	304 439	1 792 246	5 886,08	175 115	957 071	5 465,39	479 604	2 749 317	5 732 47
	tôles moyennes (3 à 4,75 mm)	39 913	226 771	5 681,63	41 181	225 962	5 487,05	81 694	452 733	5 582,82
	larges plats (150 mm et plus)	16 753	94 014	5 611,77	11 655	62 605	5 371,51	28 408	156 619	5 513,20
	tôles fines (moins de 3 mm)	—	—	—	264 784	1 817 648	6 864,64	264 784	1 817 648	6 864,64
	feuillards, bande à tubes et tubes sans soudure	41 651	222 054	5 331,30	221 011	1 100 112	4 977,63	262 662	1 322 166	5 033,72
	divers (bandages et essieux, traverses et non dénommés ailleurs)	3 599	41 026	11 399,28	26 099	220 953	8 465,96	29 698	261 979	8 821,44
	<b>total</b>	<b>1 959 604</b>	<b>9 932 130</b>	<b>5 068,44</b>	<b>1 133 904</b>	<b>6 270 855</b>	<b>5 530,32</b>	<b>3 093 508</b>	<b>16 202 985</b>	<b>5 237,74</b>
Fers finis	marchands et profilés	11 939	57 390	4 806,94	—	—	—	11 939	57 390	4 806,94
	tôles	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	<b>total</b>	<b>11 939</b>	<b>57 390</b>	<b>4 806,94</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>11 939</b>	<b>57 390</b>	<b>4 806,94</b>

(1) Nombre de journées de l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires, divisé par le nombre de jours d'activité  
(2) Nombre de journées de travail effectuées par l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires.  
(3) Non compris les cessions aux autres divisions des sociétés, lesquelles étaient incluses dans les chiffres des années antérieures à 1952.

LAMINOIRS INDÉPENDANTS			LE ROYAUME		
HAINAUT, BRABANT et NAMUR		ANVERS et LIEGE	ENSEMBLE		
8		11	19		39
2 829		6 732	9 561		25 592
841 189		2 030 939	2 872 128		8 091 368
—		178 079	178 079		5 841 031
371 851		52 705	424 556		600 058
45 398		313 277	358 675		413 094
—		—	—		—
35 890		17 815	53 205		69 083
6 136		219 794	225 930		457 569
—		—	—		—
25 708		64 712	90 420		159 196
8 675		8 614	17 289		29 058
635		733	1 368		8 355
42 711		218 010	260 721		458 184
344		812	1 156		3 206
32 907 583		45 295 778	78 203 361		1 895 350 859
36 459 828		127 619 438	164 079 266		769 964 789
—		—	—		741 666
—		—	—		463 245
—		—	—		597 460
—		—	—		1 802 371
334 640		29 287	363 927		1 687 126
3 885		—	3 885		243 000
2 795		—	2 795		79 253
—		—	—		485 421
450		4 393	4 843		517 008
13 090		30 248	43 338		124 734
506		—	506		30 523
22 771		429 630	452 401		758 637
—		—	—		—
1 808		63 721	65 529		327 695
—		—	—		—
5 851		138	5 989		41 859
385 796		557 417	943 213		4 295 256
27 836		—	27 836		39 775
—		10 476	10 476		10 476
27 836		10 476	38 312		50 251

Quantités t	Ventes (3)		Quantités t	Ventes (3)		Quantités t	Ventes (3)		Quantités t	Ventes (3)	
	Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F
—	—	—	—	—	—	—	—	—	443 364	1 768 761	3 989,39
—	—	—	—	—	—	—	—	—	328 466	1 344 130	4 092,14
—	—	—	—	—	—	—	—	—	152 460	809 544	5 309,88
—	—	—	—	—	—	—	—	—	924 290	3 922 425	4 243,72
333 110	1 736 225	5 212,17	28 874	167 432	5 798,71	361 984	1 903 657	5 258,95	1 652 528	8 234 306	4 982,85
3 952	17 991	4 552,38	—	—	—	3 952	17 991	4 552,38	181 387	814 296	4 489,27
2 621	18 165	6 930,56	—	—	—	2 621	18 165	6 930,56	70 420	405 640	5 760,30
—	—	—	—	—	—	—	—	—	411 480	1 928 094	4 685,75
217	1 043	4 806,46	3 878	27 979	7 214,80	4 095	29 022	7 087,18	483 699	2 778 339	5 743,94
12 289	62 397	5 077,47	29 665	185 223	6 243,82	41 954	247 620	5 902,18	123 048	700 353	5 691,71
636	3 540	5 566,04	—	—	—	636	3 540	5 566,04	29 044	160 159	5 514,36
22 426	155 212	6 921,07	255 109	1 891 576	7 414,78	277 535	2 046 788	7 374,88	542 319	3 864 436	7 125,76
1 773	9 059	5 109,42	60 384	681 708	11 239,55	62 157	690 767	11 113,26	324 819	2 012 933	6 197,09
5 674	43 110	7 597,81	141	6 908	48 992,91	5 815	50 018	8 601,55	35 513	311 997	8 785,43
382 698	2 046 742	5 348,19	378 051	2 960 826	7 831,82	760 749	5 007 568	6 582,42	3 854 257	21 210 553	5 503,15
27 654	145 877	5 275,08	—	—	—	27 654	145 877	5 275,08	39 593	203 267	5 133,91
—	—	—	2 131	13 338	6 259,03	2 131	13 338	6 259,03	2 131	13 338	6 259,03
27 654	145 877	5 275,08	2 131	13 338	6 259,03	29 785	159 215	5 345,48	41 724	216 605	5 161,38

(productrice ou non)

# Industrie des métaux non ferreux

1954 — TABLEAU X

(Etablissements occupant 20 ouvriers et plus)

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS OU DIVISIONS RECENSES : 60.

NOMBRE D'OUVRIERS AU 1-10-1954 : 14.760.

## A. — Matières consommées (1).

### I. COMBUSTIBLES ET ENERGIE

	QUANTITES
Houille ... ..	521 084
Coke ... ..	124 291
Energie électrique ... .. kWh	406 029 500
Gaz ... .. m <sup>3</sup>	188 384 161
Autres combustibles : liquides ... .. hl	534 484
solides ... .. t	1 452

### II. MATIERES PREMIERES

#### a) Etablissements producteurs :

Minerais et concentrés, mattes, lingots, mitrailles, crasses et cendres ... .. t	489 025
--	---------

#### b) Etablissements transformateurs :

Métaux simples, alliages ... .. t	130 527
-----------------------------------	---------

## B. — Production et Ventés

### 1° PRODUCTION (y compris le travail à façon) ET VENTES DES ETABLISSEMENTS PRODUCTEURS

	PRODUCTION t	VENTES 1 000 F
Zinc et alliages ... ..	221 035	1 558 375
Plomb et alliages ... ..	69 980	305 082
Cuivre et alliages ... ..	150 659	177 942
Etain et alliages ... ..	11 616	247
Métaux précieux ... ..	288	83 616
Autres métaux et alliages ... ..	6 023	257 489
<i>Total :</i> ... ..	459 601	2 382 751

### 2° PRODUCTION DES ETABLISSEMENTS TRANSFORMATEURS (y compris le travail à façon)

	PRODUCTION t
Demi-produits laminés et filés, demi-produits de fonderies ... ..	163 670
Métaux précieux ... ..	13

(1) Non compris les matières reçues pour travail à façon.

CATEGORIE D'ACCIDENT	No	MINES METALLIQUES ET MINIERES				CARRIERES SOUTERRAINES			
		Incapacités temporaires des victimes		Blessés avec incapacités permanentes		Incapacités temporaires des victimes		Blessés avec incapacités permanentes	
		1 ou 2 jours	3 jours et +	— de 20 %	20 % et plus	1 ou 2 jours	3 jours et +	— de 20 %	20 % et +
		Nombre total des victimes				Nombre total des victimes			
		Tués				Tués			
FOND									
Puits, touretts, des-cendries, puits intérieurs (1)	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
Cheminiées ...	6								
	7								
Eboulements (pierre, houille ou terre) survenus dans les	8	28	28			43	13	30	1
	9	2	2			1	1	1	
	10	10	10			5	5		
	11	1	1			1	1		
	12								
	13								
Grisou dégage-ment normal	14								
	15								
	16								
	17								
	18								
Grisou irruption subite	19								
	20								
Poussières (coups de)	21								
Asphyxies par autres gaz que le grisou	22								
Coups d'eau	23								
Explosifs ...	24								
	25								
A l'occasion du transport des produits	26	9	9			27	8	61	
	27								
	28	1	1			1	1		
	29								
	30								
	31								
	32					2	2		
	33					2	2		
Transport du personnel par moyens mécaniques	34								
Circulation du personnel	35					8	1	7	
Maniement ou emploi de	36	1	1			11	3	8	
	37					23	8	15	
	38					2	2		
	39					3	3		
	40								
	41								
	42	1	1			4	4		
	43								
	44					2	2		
Electricité	45								
	46								
Causes diverses	47					33	13	20	
<b>Totaux pour l'intérieur :</b>		<b>53</b>	<b>53</b>		<b>1</b>	<b>186</b>	<b>50</b>	<b>136</b>	<b>1</b>
SURFACE									
Chutes ...	48	1	1			14	3	11	
Accidents dus aux transports	49	9	9			18	5	13	
Emploi de machines, d'appareils mécaniques ou d'outils	50	1	1			13	3	10	
Electricité	51								
	52					1	1		
Causes diverses	53					12	2	10	
<b>Totaux pour la surface :</b>		<b>11</b>	<b>11</b>		<b>1</b>	<b>58</b>	<b>13</b>	<b>45</b>	<b>1</b>
<b>Totaux généraux :</b>		<b>64</b>	<b>64</b>		<b>1</b>	<b>244</b>	<b>63</b>	<b>181</b>	<b>1</b>
Accidents sur le chemin du travail	54	3	3			12		12	
Nombre moyen d'ouvriers occupés									
			59					362	
			17					375	
<b>Ensemble :</b>			<b>76</b>					<b>737</b>	
Nombre de journées			14 530					»	
			18 600					»	
Proportion de tués par 10 000 ouvriers			169,49					27,62	
			131,58					13,57	
Proportion de tués par 1 000 000 de journées de travail			68,82					»	
			53,76					»	
Proportion de tués par 1 000 000 t nettes extraites			9,46					»	

USINES

CARRIERES A CIEL OUVERT

ROYAUME	Nombre des		No	CATEGORIE D'ACCIDENT
	Accidents	Tués		
	1	1	1	Accidents survenus au cours et à l'occasion de la circulation des ouvriers
	10	10	2	Accidents survenus au cours et à l'occasion de l'emmagasinage, du char-
	3	3	3	gement et du transport des produits; manœuvres de véhicules ...
	7	7	4	Accidents occasionnés directement par les opérations de la fabrication
	1	1	5	Accidents occasionnés par l'emploi de machines et appareils mécaniques
	1	1	6	Asphyxies - Intoxications ...
	1	1	7	Accidents dus à des explosions ...
	1	1	8	Electrocution ...
	6	6		Accidents dus à des causes diverses ...
	28	28		<b>Totaux :</b> ...
	59 444	0,47		Nombre d'ouvriers (dans les usines surveillées par le Corps des Mines)
				Proportion de tués par 1.000 ouvriers ...

ROYAUME	Nombre des		No	CATEGORIE D'ACCIDENT
	Accidents	Tués		
	6	6	1	Accidents survenus à l'occasion de l'exploitation
	1	1	2	Par éboulements ou chutes de pierres ...
	1	1	3	Au cours du minage ...
	1	1	4	Sur voies de niveau ou peu inclinées
	1	1	5	Sur voies inclinées ...
	1	1	6	Par emploi d'engins sujets à déplacements :
	3	3	7	grues, treuils, etc. ...
	14	14	8	Accidents dus à l'emploi de machines (installées à demeure)
	1	1	9	Electrocution ...
	1	1		Asphyxies et intoxications ...
	3	3		Accidents dus à des causes diverses ...
	14	14		<b>Totaux :</b> ...
	11 452	1,22		Nombre d'ouvriers (dans les carrières surveillées par le Corps des Mines)
				Proportion de tués par 1.000 ouvriers ...

(1) Les accidents survenus aux ouvriers du jour occupés à la recette sont rangés parmi les accidents de la surface.  
 (2) Ou *chambres* dans les carrières souterraines de pierre ou *front* dans les autres carrières souterraines.  
 (3) Y compris les ouvriers tués sur le chemin du travail.